ON04546

LES BESOINS EN MATÉRIEL DIDACTIQUE DANS LES ÉCOLES FRANÇAISES DE L'ONTARIO

Rapport technique

YVES HERRY

Cette étude a été effectuée dans le cadre d'un contrat conclu avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Les opinions qu'y expose l'auteur sont les siennes et ne concordent pas forcément avec celles du ministère.

92-07713/

LES BESOINS EN MATÉRIEL DIDACTIQUE DANS LES ÉCOLES FRANÇAISES DE L'ONTARIO

Rapport technique

YVES HERRY

Cette étude a été effectuée dans le cadre d'un contrat conclu avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Les opinions qu'y expose l'auteur sont les siennes et ne concordent pas forcément avec celles du ministère.

ON0 4546

This unpublished document is
available on loan from any Ministry
of Education Regional Office.
Microfiche can be obtained from:

MGS Publications Services
880 Bay Street, 5th Floor
Toronto, Ontario
M7A 1N8

Contract 1080
ON04546

Table des matières

	Page
Liste des tableaux	vi
Remerciements	x
Introduction	1
Méthodologie	4
La consultation auprès des enseignants	5
Les rencontres avec des responsables de la rédaction ou de la mise en oeuvre des programmes-cadres	9
La consultation auprès des maisons d'édition	10
Les données complémentaires	10
Mise en oeuvre des politiques provinciales sur les programmes d'études	10
Analyse des besoins en matériel didactique dans les écoles élémentaires	13
Les taux de satisfaction et les besoins exprimés par les enseignants de l'élémentaire	14
L'enseignement aux cycles primaire et moyen	28
Les cahiers d'exercices et les manuels scolaires	33
L'enseignement en 7e et 8e années	37
Les effectifs des écoles élémentaires de l'Ontario	37
Les recommandations concernant la production de matériel didactique pour le niveau élémentaire	38

Page

Les besoins particuliers de la maternelle et du jardin d'enfants..... 41
Les besoins particuliers des 7e et 8e années..... 42
Le tableau des besoins des écoles élémentaires..... 42

Analyse des besoins en matériel didactique dans les écoles secondaires..... 44

Les besoins exprimés par les enseignants du secondaire.... 48
L'enseignement aux cycles intermédiaire et supérieur et aux cours préuniversitaires de l'Ontario..... 56
Les recommandations concernant le matériel didactique..... 57
Les logiciels et les didacticiels..... 69
Nombres d'élèves inscrits aux différents cours offerts dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario..... 69
Le tableau des besoins des écoles secondaires..... 70

Autres considérations concernant le matériel didactique..... 73

L'échéancier de production..... 73
L'égalité des chances entre les francophones et les anglophones en ce qui a trait au matériel didactique..... 73
La production originale, l'adaptation de matériel québécois ou l'adaptation de matériel anglais..... 74
Les autres marchés de l'édition francophone..... 76
La conception de matériel didactique par les enseignants.. 77
Le budget du fonds de langue française..... 78
La Circulaire 14..... 79
Les droits d'auteur..... 79
La coordination de la production du matériel didactique... 80
L'information sur la parution du matériel didactique..... 82

Page

La formation et perfectionnement des enseignants..... 82

Coordination des services francophones..... 85

Résumé des recommandations du rapport..... 85

Annexe 1..... 90

Annexe 2..... 94

Références..... 98

Liste des tableaux

		Page
TABLEAU 1	Répartition des répondants en fonction du sexe et du type d'école.....	8
TABLEAU 2	Répartition des répondants en fonction de la région.....	8
TABLEAU 3	Répartition des répondants en fonction du sexe et du type d'école.....	9
TABLEAU 4	Classification par ordre d'importance (pourcentage) des critères devant guider le choix du matériel didactique.....	13
TABLEAU 5	Pourcentage d'enseignants satisfaits de leur matériel didactique.....	14
TABLEAU 6	Pourcentage d'enseignants qui ont indiqué un manque de matériel didactique.....	15
TABLEAU 7	Variables qui influencent le degré de satisfaction des enseignants face au matériel didactique qu'ils utilisent.....	16
TABLEAU 8	Variables qui influencent les besoins des enseignants.....	17
TABLEAU 9	Répartition (pourcentage) des répondants en fonction du type de matériel requis.....	18

Page

TABLEAU 10 Effectifs des écoles élémentaires françaises, 1985..... 38

TABLEAU 11 Besoins prioritaires en matériel didactique dans les écoles élémentaires françaises de l'Ontario.... 43

TABLEAU 12 Pourcentage des chefs de secteur satisfaits du matériel utilisé pour l'enseignement de leur matière..... 45

TABLEAU 13 Pourcentage des chefs de secteur qui ont indiqué un manque de matériel didactique..... 47

TABLEAU 14 Répartition des répondants en fonction du type de matériel requis pour affaires et commerce..... 49

TABLEAU 15 Répartition des répondants en fonction du type de matériel requis pour les arts..... 50

TABLEAU 16 Répartition des répondants en fonction du type de matériel requis pour les arts du langage..... 51

TABLEAU 17 Répartition des répondants en fonction du type de matériel requis pour l'éducation physique et la santé..... 52

TABLEAU 18 Répartition des répondants en fonction du type de matériel requis pour les études technologiques.... 53

TABLEAU 19 Répartition des répondants en fonction du type de matériel requis pour les mathématiques et les sciences..... 54

Page

TABLEAU 20 Répartition des répondants en fonction du type de matériel requis pour l'ordinatique..... 55

TABLEAU 21 Répartition des répondants en fonction du type de matériel requis pour les sciences sociales et les études contemporaines..... 56

TABLEAU 22 Nombre d'élèves inscrits en affaires et commerce dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario, 1985..... 58

TABLEAU 23 Nombre d'élèves inscrits en arts dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario, 1985..... 59

TABLEAU 24 Nombre d'élèves inscrits en arts du langage dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario, 1985..... 61

TABLEAU 25 Nombre d'élèves inscrits en éducation physique et santé dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario, 1985..... 62

TABLEAU 26 Nombre d'élèves inscrits en études technologiques dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario, 1985..... 63

TABLEAU 27 Nombre d'élèves en mathématiques et sciences dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario, 1985..... 64

TABLEAU 28 Nombre d'élèves inscrits en ordinatique dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario, 1985.. 66

Page

TABLEAU 29 Nombre d'élèves inscrits en sciences sociales et études contemporaines dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario, 1985..... 67

TABLEAU 30 Répartition des cours offerts en fonction du nombre d'élèves inscrits..... 70

TABLEAU 31 Besoins prioritaires en matériel didactique des écoles secondaires françaises de l'Ontario..... 71

Remerciements

L'auteur désire remercier :

Les quelque 800 enseignants qui ont participé à cette enquête en répondant au questionnaire que nous leur avions fait parvenir ainsi que les quelque 108 directeurs d'école qui ont assuré le lien entre les répondants et les responsables du projet.

Les directeurs et les conseillers pédagogiques des conseils scolaires ainsi que les agents et conseillers pédagogiques du ministère de l'Éducation pour leur participation à l'enquête.

Les responsables du ministère de l'Éducation qui nous ont fourni des données importantes pour la réalisation de cette étude notamment la répartition de la clientèle francophone au sein des diverses années d'études et des disciplines scolaires.

Les maisons d'édition qui nous ont fait part du matériel produit récemment et de celui en voie de production.

Les responsables du fonds de langue française qui nous ont fourni la liste des ouvrages subventionnés dans le cadre de ce programme.

Les enseignants, les conseillers pédagogiques des conseils scolaires et du ministère de l'Éducation ainsi que les agents du ministère qui ont accepté de partager leur expertise avec l'équipe de recherche :

-Robert Arsenault, ministère de l'Éducation
-Suzanne Arsenault, Université d'Ottawa
-Maurice Berthiaume, Conseil de l'éducation de Sudbury
-Nicole Bertrand-Wilcox, ministère de l'Éducation
-Gérald Bigras, Conseil scolaire d'Ottawa

-Gérard Boulay, Conseil de l'éducation de North York

-Paul Bourgie, Conseil de l'éducation des comtés de Prescott et Russell

-Louise Brasseur, Conseil des écoles catholiques romaines de Carleton

-Robert Butler, Conseil scolaire d'Ottawa

-Réal Charrette, Conseil de l'éducation de Carleton

-Paul Charron, Conseil de l'éducation de Sudbury

-Louis Ellis, Conseil des écoles catholiques romaines de Carleton

-Pierre Gagnier, Conseil de l'éducation de Sudbury

-Roger Girard, Conseil scolaire d'Ottawa

-Claudette Janveau, Conseil de l'éducation de Sudbury

-Ghislaine Lalonde-Pilon, Conseil des écoles séparées catholiques d'Ottawa

-Jean-Yves Lalonde, ministère de l'Éducation

-Michel Lamoureux, Conseil scolaire d'Ottawa

-Gérard Larivière, Conseil de l'éducation de Sudbury

-Pauline Léonard, Conseil des écoles séparées catholiques romaines de la région de York

-Émile Maheu, Conseil de l'éducation de Sudbury

-Claude Marleau, Conseil scolaire d'Ottawa

-Raymonde Pelland, ministère de l'Éducation

-Charles Renaud, Conseil scolaire d'Ottawa

-Thérèse Richard, Conseil des écoles séparées catholiques romaines de Hamilton-Wentworth

-Jean-Luc Bernard, Conseil des écoles séparées catholiques de Halton

-Hélène Boucheau, ministère de l'Éducation

-Soeur Jeannine Rondeau, Conseil des écoles séparées catholiques du district de Sudbury

-Jean Sauvé, Conseil des écoles catholiques romaines de Carleton

-Lucien Savoie, Conseil de l'éducation de Sudbury

-Bernard Schryburt, Université d'Ottawa

-Diane St-Georges, Conseil des écoles séparées catholiques d'Ottawa

-Diane Taleshvar, Conseil des écoles séparées catholiques d'Ottawa

-Suzanne Vanrullen, Conseil de l'éducation des comtés de Prescott et Russell

-André Vinette, Conseil des écoles catholiques romaines de Carleton

Introduction

Ce rapport constitue la réponse à une proposition de recherche du ministère de l'Éducation relative au fonds de langue française de l'Ontario. Le ministère désirait connaître les besoins en matériel didactique dans les écoles françaises de l'Ontario. Avant de procéder à la présentation de la méthodologie et des résultats, il est important de situer le cadre dans lequel a été commmandé cette étude. Pour ce faire, nous présentons un résumé et certaines sections de cette proposition.

Le ministère de l'Éducation veut assurer l'égalité des chances en éducation aux élèves qui fréquentent les écoles de langue française et de langue anglaise en Ontario. En ce qui a trait au matériel didactique cela signifie que les écoles de langue française devraient avoir accès à :
a) du matériel de bonne qualité couvrant tous les programmes scolaires;
b) une sélection de matériel qui permet aux écoles de répondre aux besoins particuliers de leurs élèves et de la communauté qu'elles desservent;
c) du matériel qui a été conçu spécifiquement à l'appui des programmes de l'Ontario;
d) du matériel qui est à jour quant à son contenu, sa présentation et la démarche pédagogique proposée;
e) du matériel qui se vend à un prix raisonnable.

La réalisation de cet objectif n'est pas une entreprise simple pour différentes raisons. La première serait que le marché des écoles françaises en Ontario est relativement limité, la population francophone scolaire ne représente que quatre pour cent de la population scolaire de l'Ontario. La seconde serait que la responsabilité de la production de ce matériel repose principalement sur l'initiative du secteur privé. De plus, depuis quelques années le ministère de l'Éducation procède à la révision des programmes tant pour les cycles primaire et moyen que pour

les cycles intermédiaire et supérieur et à l'établissement de nouvelles exigences en ce qui a trait aux niveaux de difficulté. Cette prolifération de nouveaux programmes et de documents d'appui suscite de nouveaux besoins en matériel didactique, certains pour compléter le matériel existant, d'autres pour le remplacer. Il est donc important de déterminer et d'évaluer ces besoins.

Le marché représenté par les écoles de langue française de l'Ontario est limité si on le compare à celui représenté par les écoles anglaises ou à celui représenté par les écoles françaises du Québec. De plus, le matériel produit pour ces populations peut ne pas répondre aux besoins des écoles françaises de l'Ontario car la réalité et le vécu de leurs populations sont différents de ceux des populations précitées. Il faut également considérer que peu de maisons d'édition produisent du matériel didactique en français. Parmi celles-ci un nombre encore plus restreint tentent de répondre aux besoins des écoles françaises de l'Ontario.

C'est donc pour encourager l'élaboration et la production de matériel didactique pour les écoles de langue française que le ministère de l'Éducation de l'Ontario a créé le fonds de langue française (matériel didactique).

Étant donné que d'une part, les besoins en matériel didactique augmentent à cause des circonstances mentionnées aux paragraphes précédents, et que, d'autre part, les ressources financières et humaines ne permettent pas de répondre à tous les besoins à la fois, il importe de connaître ces besoins d'une façon aussi précise que possible. Outre l'identification des besoins en matériel didactique, il faudra évaluer les coûts de réalisation du matériel identifié ainsi que la capacité du milieu à produire ce matériel. Ces deux dernières considérations font l'objet d'une autre étude[1] et par conséquent ne seront pas traitées par la présente recherche.

---

[1] Heller, Monica; St-Pierre, François; Courte, Bernard. "Les besoins en matériel didactique dans les écoles françaises de l'Ontario". Toronto, ministère de l'Éducation, 1988.

Pour les fins de la présente étude, nous considérons comme matériel didactique tout matériel conçu pour faciliter l'apprentissage. Le matériel peut être imprimé, informatisé ou audio-visuel, destiné soit aux élèves, soit au personnel enseignant s'il s'agit de guides pédagogiques accompagnant du matériel à l'intention de l'élève.

La recherche visera donc à répondre aux questions suivantes :

-De quel matériel didactique les écoles de langue française ont-elles besoin pour mettre en oeuvre

a) les programmes-cadres actuellement en vigueur?
b) les programmes-cadres en voie de réalisation?
c) la circulaire Les années de formation?

-Compte tenu des inscriptions francophones dans les diverses disciplines, quel matériel identifié est requis d'une façon urgente?

Les réponses aux deux questions précédentes devraient fournir des renseignements quant au genre de matériel, aux niveaux de difficulté et aux cycles visés.

-Quels ouvrages (disciplines, cycles, niveaux de difficulté, genre de matériel) devraient être subventionnés prioritairement dans le cadre du Fonds de langue française (Matériel didactique)?

Le présent rapport de recherche, en accord avec les exigences du ministère de l'Éducation de l'Ontario, doit :

-étudier les besoins des écoles de langue française en ce qui a trait au matériel didactique requis pour mettre en oeuvre les programmes scolaires;

-inclure dans le matériel didactique tout matériel conçu pour faciliter l'apprentissage : matériel imprimé, informatisé ou audio-visuel;

-inclure dans le matériel didactique le matériel destiné à l'élève ou à l'enseignant ou l'enseignante s'il s'agit de guides pédagogiques accompagnant du matériel à l'intention de l'élève;

-consulter des personnes-ressources impliquées dans la rédaction ou la mise en vigueur des programmes-cadres afin d'obtenir une évaluation et une description du matériel didactique requis;

-consulter des enseignants afin de déterminer leurs besoins en matériel didactique;

-consulter des maisons d'édition afin d'établir la liste du matériel didactique en cours de préparation et de déterminer si les besoins identifiés peuvent être comblés par le matériel en voie de production; et

-présenter des recommandations mettant en évidence les besoins en matériel didactique de chaque cycle pour l'ensemble des domaines d'études offerts dans les écoles de langue française de l'Ontario.

Méthodologie

Les données permettant d'établir les besoins en matériel didactique dans les écoles françaises de l'Ontario ont été recueillies auprès de divers intervenants du monde de l'éducation, tant au niveau des enseignants, des directions d'écoles et des conseils scolaires que du ministère de l'Éducation et des maisons d'édition. Il y a eu de nombreuses consultations dont une première auprès des enseignants et des directeurs d'école, une seconde auprès des conseillers pédagogiques des conseils scolaires et du ministère de l'Éducation, et une troisième auprès des maisons d'édition. Des rencontres avec des enseignants, des conseillers pédagogiques des conseils scolaires et du ministère de l'Éducation ainsi que des agents du ministère nous ont également permis de préciser les besoins en fonction des programmes-cadres du ministère. Il a fallu également obtenir la répartition de la clientèle francophone au sein des diverses années d'études et des disciplines scolaires ainsi que la liste des ouvrages subventionnés dans le cadre du fonds de langue française (matériel didactique).

La consultation auprès des enseignants

Cette consultation auprès des enseignants avait pour but principal de déterminer leur degré de satisfaction ainsi que leurs besoins en ce qui a trait au matériel didactique. Elle a été réalisée par voie de questionnaires auprès des enseignants de l'élémentaire et du secondaire.

A. Les questionnaires

La consultation auprès des enseignants a nécessité la création de deux questionnaires soit un pour les écoles élémentaires et un second pour les écoles secondaires. Cette décision a été motivée par une différence au niveau de la structure administrative des écoles élémentaires et secondaires à savoir que la plupart du temps, l'enseignant ou l'enseignante du niveau élémentaire enseigne toutes les matières d'une année d'études donnée alors qu'un enseignant ou une enseignante du niveau secondaire enseigne la même matière à des années différentes.

Les questionnaires incluaient quatre questions principales. La première question demandait aux enseignants de choisir cinq critères (parmi une liste qui en contenait 13) qui devraient guider le choix du matériel didactique utilisé dans les écoles. La seconde question leur demandait s'ils préféraient un matériel didactique qui présente une démarche structurée détaillant les étapes de l'enseignement ou un matériel didactique qui présente des stratégies d'enseignement leur permettant de structurer eux-mêmes l'enseignement. Ces deux premières questions étaient communes aux deux questionnaires.

À la troisième question, les enseignants devaient indiquer s'ils étaient très satisfaits, satisfaits, insatisfaits ou très insatisfaits du matériel didactique. Au niveau élémentaire, ils répondaient pour chaque domaine d'études qu'ils enseignaient (français, mathématique, etc.) tandis qu'au secondaire, le chef de secteur d'une discipline répondait pour chaque niveau de difficulté de chaque année d'études (9^{e} année, niveau avancé; 9^{e} année, niveau général; 9^{e} année, niveau fondamental; 10^{e} année, niveau avancé; etc.).

Finalement la dernière question avait pour but d'identifier des domaines d'études pour lesquels selon les enseignants il existait un manque de matériel didactique. Pour ce faire, les enseignants ou le chef de secteur, selon le niveau où ils oeuvraient, indiquaient, pour chaque domaine d'études ou pour chaque niveau de difficulté de chaque année, s'il y avait un manque de matériel didactique. Lorsque les enseignants

indiquaient un besoin en matériel, ils devaient indiquer le ou les type(s) de matériel requis : manuels scolaires, matériel de référence (encyclopédies, dictionnaires, etc.), cahiers d'exercices, logiciels, affiches et cartes, matériel audio-visuel et autre type de matériel. L'annexe 1 présente un échantillon des questions du questionnaire destiné aux écoles élémentaires et l'annexe 2 présente un échantillon des questions du questionnaire destiné aux écoles secondaires.

La première version de chaque questionnaire a été soumise à des évaluateurs externes pour fin d'examen critique. Suite aux corrections apportées, les questionnaires ont été distribués à un groupe de quarante enseignants afin de réaliser une préexpérimentation qui, à son tour, a entraîné des modifications mineures aux questionnaires.

B. La sélection des écoles

Les écoles qui ont participé à l'étude ont été sélectionnées au hasard au sein des six régions déterminées par le ministère de l'Éducation. Nous avons pris soin d'assurer à chaque région une représentation proportionnelle. Nous avons ainsi retenu 99 écoles élémentaires et 30 écoles secondaires pour un total de 129 écoles. De ces nombres, les enseignants de 87 écoles élémentaires et ceux de 21 écoles secondaires ont rempli et retourné les questionnaires pour un total de 108 écoles. Le taux de réponse s'établit donc à 84 pour cent pour l'ensemble des écoles (88 % pour les écoles élémentaires et 70 % pour les écoles secondaires).

C. L'administration des questionnaires

Les questionnaires furent envoyés au directeur ou à la directrice de chaque école qui avait la responsabilité de les remettre aux enseignants. Dans les écoles élémentaires, il ou elle remettait un questionnaire à un enseignant ou une enseignante de chaque année d'études pour qu'il ou elle le remplisse seul ou en collaboration avec les autres enseignants de son année d'études. Dans les écoles secondaires, le directeur ou la directrice remettait un questionnaire à chaque chef de

secteur ou responsable d'une discipline pour qu'il ou elle le remplisse seul ou en collaboration avec les enseignants de son unité. Nous avons choisi de nous adresser au chef de secteur car il ou elle est le ou la responsable de sa discipline au sein de l'école et de ce fait le ou la plus susceptible de connaître les besoins des enseignants qui oeuvrent dans cette discipline. Le directeur ou la directrice recevait les questionnaires remplis et les renvoyait au responsable du projet de recherche.

D. Les répondants

Sept cent quatre-vingt-dix-huit enseignants ont répondu au questionnaire. De ce nombre 580 oeuvraient au sein des écoles élémentaires et 218 au sein des écoles secondaires françaises de l'Ontario. Quatre-vingt six pour 100 des répondants de l'élémentaire étaient des femmes alors que cette proportion n'était que de 29 pour 100 au secondaire. Le tableau 1 présente la répartition des répondants en fonction du sexe et du type d'école.

Tableau 1

Répartition des répondants en fonction du sexe et du type d'école

	Écoles		
Sexe	élémentaires (%)	secondaires (%)	total (%)
Femmes	500 (86)	62 (29)	562 (70)
Hommes	80 (14)	156 (71)	236 (30)
Total	580	218	798

De plus, la répartition des répondants au sein des six régions s'établit comme suit : 15 pour 100 des répondants provenaient de la région Centre, 18 pour 100 de la région Centre-Nord, 38 pour 100 de la région Est, 20 pour 100 de la région Nord-Est, 2 pour 100 de la région Nord-Ouest et 7 pour 100 de la région Ouest. Le tableau 2 présente cette répartition.

Tableau 2

Répartition des répondants en fonction de la région

Régions	Nombres de répondants (%)
Centre	119 (15)
Centre-Nord	144 (18)
Est	300 (38)
Nord-Est	159 (20)
Nord-Ouest	14 (2)
Ouest	63 (7)

Finalement le tableau 3 présente la répartition des répondants en fonction du nombre d'années d'expérience.

Tableau 3

Répartition des répondants en fonction du nombre d'années d'expérience

Années d'expériences	Pourcentage de répondants
5 et moins	17
6 à 10	13
11 à 15	19
16 à 20	22
21 à 25	17
26 et plus	12

E. Traitement des données

Pour les questionnaires de l'élémentaire, les données ont été soumises à des analyses de variance afin de déterminer si parmi les différences observées entre les répondants quant au sexe, à l'expérience d'enseignement, au niveau d'enseignement, à la taille de l'école et à la région où elle est située, certaines étaient significatives. Le seuil de confiance a été établi à $p<0,05$. Au niveau secondaire, il n'a pas été possible de réaliser de telles analyses car le nombre de répondants par matière était trop petit.

Les rencontres avec des responsables de la rédaction ou de la mise en oeuvre des programmes-cadres

Cette étape de la recherche a consisté à obtenir, de la part des responsables de la rédaction ou de la mise en oeuvre des programmes-cadres en vigueur ou à venir, une évaluation et une description du matériel didactique nécessaire à la mise en oeuvre de ces divers programmes. Ces rencontres nous ont permis de cerner la

philosophie de chaque programme ainsi que ses objectifs et son contenu. Cette composante théorique a fourni une base pour l'interprétation des données recueillies lors de la consultation auprès des enseignants. Les personnes rencontrées étaient soit des chefs de secteur soit des conseillers pédagogiques oeuvrant au sein des conseils scolaires ou au ministère de l'Éducation.

La consultation auprès des maisons d'édition

La consultation auprès des maisons d'édition avait pour but de connnaître le matériel publié récemment ou en voie de production. Cette consultation a été effectuée par lettre auprès des maisons d'édition dont la liste figure à la fin de la Circulaire 14. La lettre leur demandait de nous faire parvenir une liste du matériel paru pendant les six derniers mois ainsi qu'une liste du matériel en voie de production.

Les données complémentaires

La réalisation de cette étude a nécessité l'obtention de certaines données pertinentes dont notamment la répartition de la clientèle francophone au sein des diverses années d'études et des disciplines scolaires ainsi que la liste des ouvrages subventionnés dans le cadre du fonds de langue française (matériel didactique).

Mise en oeuvre des politiques provinciales sur les programmes d'études

Les politiques provinciales sur les programmes d'études sont présentées, pour les cycles primaire et moyen, dans la Circulaire P1J1, les années de formation (1975) et, pour les cycles intermédiaire et supérieur, dans la circulaire Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur (1984). Ces documents sont complétés par des documents d'appui et des programmes-cadres. La mise en oeuvre de ces politiques nécessite d'une part la formation et le perfectionnement des enseignants et d'autre part du matériel didactique qui réponde aux exigences de ces documents. La présente étude porte sur ce dernier point. Cependant il est important de

préciser que le matériel didactique vise à faciliter la mise en oeuvre et n'en est qu'un élément. Il n'est qu'un outil et ne doit pas être considéré comme un programme en soi. Le matériel didactique même conçu en accord avec les orientations du ministère ne constitue pas une garantie de modification chez l'enseignant ou l'enseignante de sa conception de l'éducation et de sa façon d'enseigner. La formation et le perfectionnement jouent donc un rôle aussi sinon plus important que le matériel didactique. Nous reviendrons dans une section ultérieure à la question de la formation et du perfectionnement.

Au cours des cinq dernières années le ministère de l'Éducation a procédé à une révision complète de la plupart des programmes-cadres en vigueur aux cycles intermédiaire et supérieur. Ces documents proposent de nouvelles orientations pédagogiques et établissent de nouvelles exigences à ce qui a trait aux niveaux de difficulté. De plus, aux cycles primaire et moyen le ministère veut accélérer le processus de renouveau pédagogique proposé par Les années de formation. Pour ce faire, il a publié deux documents Une découverte partagée, enseigner et apprendre au cycle primaire et Les 9 à 12 ans, guide pédagogique à l'intention des enseignants. De plus, il prépare actuellement un programme-cadre pour l'enseignement des sciences aux cycles primaire et moyen.

La mise en oeuvre de tous ces nouveaux documents et programmes-cadres met en branle dans les écoles de l'Ontario un processus de changement. Ce processus de changement est difficile car il implique une modification non seulement des contenus mais également et surtout des attitudes et des conceptions de l'éducation. Nous considérons être actuellement et pour les cinq années à venir dans la phase critique de ce processus qui doit être considérée comme une phase de transition. Cette phase de transition fera nécessairement appel à un matériel didactique de transition qui se situera entre le matériel didactique tel qu'on le concevait traditionnellement, un corpus de savoir, et le matériel didactique qui découlerait d'une mise en oeuvre idéale des orientations du ministère. Ce matériel favoriserait plutôt l'élaboration du savoir de l'élève par le développement d'habiletés cognitives variées. Il permettrait de

respecter ses stades de développement, ses besoins, ses intérêts et favoriserait une interaction organique entre lui, l'élève et l'enseignant ou l'enseignante.

Les réponses aux questions portant sur les caractéristiques du matériel didactique que les enseignants aimeraient utiliser permettent de dégager un certain nombre de constatations en ce qui concerne le processus de changement. Le tableau 4 présente la classification par ordre d'importance des critères devant guider le choix du matériel didactique. Les cinq critères les plus sélectionnés par les enseignants pour guider leur choix de matériel didactique sont les suivants. Le premier est que le matériel doit intéresser les élèves (66 %), le second est que son niveau de difficulté est adapté aux élèves (57 %), qu'il inclut un guide du maître (53 %), qu'il couvre tout le programme établi par le ministère (48 %) et finalement que les exercices proposés sont de qualité (42 %). Ces résultats indiquent une forte préoccupation au niveau du bien-être de l'élève. On veut qu'il soit intéressé et que le matériel soit adapté à ses capacités. De plus, 70 pour 100 des répondants ont indiqué préférer un matériel didactique qui présente des stratégies d'enseignement leur permettant de structurer eux-mêmes leur enseignement à un matériel didactique qui présente une démarche structurée détaillant les étapes de leur enseignement. Les enseignants sont donc prêts à changer et rejoignent en partie les orientations pédagogiques proposées par le ministère.

Tableau 4

Classification par ordre d'importance (pourcentage) des critères devant guider le choix du matériel didactique

Critères	Pourcentage d'enseignants
- Intérêt des textes pour les élèves	66
- Niveau de difficulté adapté aux élèves	57
- Existence d'un guide du maître	53
- Capacité du matériel à couvrir le programme établi par le ministère	48
- Qualité des exercices proposés	42
- Qualité de la présentation du matériel	36
- Continuité du matériel dans les années subséquentes (e.g. de la 1re à la 3e)	34
- Qualité des textes	32
- Référence au milieu de vie des élèves	30
- Existence de cahiers d'exercices	30
- Type d'approche pédagogique	23
- Qualité des suggestions d'activités complémentaires	19
- Qualité de la formulation des questions	16

Analyse des besoins en matériel didactique dans les écoles élémentaires

Cette section présente l'analyse des besoins en matériel didactique dans les écoles élémentaires et intermédiaires françaises de l'Ontario. Elle inclut une analyse des résultats du questionnaire rempli par les enseignants des écoles élémentaires et intermédiaires françaises concernant leur degré de satisfaction ainsi que leurs besoins en ce qui a trait au matériel didactique. Les besoins exprimés seront ensuite analysés en fonction des orientations pédagogiques du ministère de l'Éducation de l'Ontario telles que décrites dans la circulaire Les années de formation, les programmes-cadres et les documents d'appui. Ceci conduira à la formulation de recommandations concernant les besoins en matériel didactique dans une perspective de mise en oeuvre des documents du ministère.

Les taux de satisfaction et les besoins exprimés par les enseignants de l'élémentaire

Pour faciliter la présentation des résultats, les années d'études de l'élémentaire ont été réparties en quatre groupes. Cela permet également de respecter la spécificité de certaines années. Le premier groupe inclut la maternelle et le jardin d'enfants, le second les 1re, 2e et 3e années, le troisième inclut les années du cycle moyen (de la 4e à la 6e année) et le dernier la 7e et la 8e années.

Tableau 5

Pourcentage d'enseignants satisfaits de leur matériel didactique

	Niveaux				
Matières	maternelle-jardin	1-3	4-6	7-8	Total[1]
Anglais	-	67	62	78	67
Arts	68	57	55	46	58
Éducation physique	65	80	74	70	73
Étude du milieu	64	62	65	79	64
Français	76	72	78	60	73
Hygiène	60	54	56	37	53
Mathématiques	77	90	84	74	83
Musique	58	68	60	28	58
Sciences	59	50	58	64	55

1 Les totaux de tous les tableaux sont des moyennes pondérées

Le tableau 5 présente le pourcentage d'enseignants satisfaits de leur matériel didactique. La catégorie satisfait inclut tous les répondants qui ont indiqué être satisfaits ou très satisfaits de leur matériel didactique. Les résultats sont présentés par matière et par niveau d'enseignement. Ils indiquent que les mathématiques sont la matière pour laquelle les enseignants sont les plus satisfaits (83 %). Puis, selon un ordre décroissant, suivent le français (73 %), l'éducation physique (73 %), l'anglais (67 %), l'étude du milieu (64 %), les arts (58 %), la musique (58 %), les sciences (55 %) et l'hygiène (53 %).

Tableau 6

Pourcentage d'enseignants qui ont indiqué un manque de matériel didactique

	Niveaux				
Matières	maternelle-jardin	1-3	4-6	7-8	Total
Anglais	-	52	73	52	62
Arts	72	71	68	69	70
Éducation physique	58	44	45	42	48
Étude du milieu	67	68	70	67	59
Français	64	60	59	63	62
Hygiène	64	75	72	74	72
Mathématiques	58	43	43	50	49
Musique	65	53	53	83	61
Sciences	57	72	73	65	71

Le tableau 6 présente les pourcentages d'enseignants qui ont indiqué un manque de matériel didactique. La catégorie manque de matériel didactique inclut tous les répondants qui ont indiqué un manque ou un grand manque de matériel didactique. La classification des matières par ordre croissant s'établit comme suit : éducation physique (48 %), mathématiques (49 %), musique (61 %), français (62 %), anglais (62 %), étude du milieu (69 %), arts (70 %), sciences (71 %) et hygiène (72 %). Ces résultats indiquent que même si le taux de satisfaction des enseignants est élevé ces derniers ont tout de même des besoins en matériel didactique qui ne sont pas comblés. Par exemple en mathématiques, 49 pour 100 des répondants ont indiqué un besoin de matériel même si 83 pour 100 d'entre eux s'en sont dits satisfaits. Il faut toutefois noter que la classification des matières par ordre croissant du tableau 6 correspond à la classification des matières par ordre décroissant du tableau 5. Seule la musique fait exception car elle occupe le troisième rang dans la première classification et le septième dans la seconde. Une comparaison entre les matières permet donc de constater que les besoins des enseignants en matériel didactique sont moins grands lorsque le taux de satisfaction est élevé.

Tableau 7

Variables qui influencent le degré de satisfaction des enseignants face au matériel didactique qu'ils utilisent

Matières	Variables				
	niveau d'enseignement	sexe du répondant	années d'expérience	taille de l'école	région
Anglais	X	-	X	-	-
Arts visuels	X	-	X	X	-
Éducation physique	-	X	-	-	-
Étude du milieu	-	-	-	X	X
Français	-	-	-	X	-
Hygiène	X	-	-	X	X
Mathématiques	X	-	-	-	X
Musique	X	-	-	-	-
Sciences	-	X	X	-	X

X : la variable a un effet sur le degré de satisfaction
- : la variable n'a pas d'effet sur le degré de satisfaction

Les analyses statistiques des données ont permis de vérifier l'effet de certaines variables sur le degré de satisfaction des enseignants ainsi que sur leurs besoins en ce qui a trait au matériel didactique. Cinq variables ont été ainsi contrôlées. Ce sont le niveau auquel oeuvre l'enseignant, le sexe de l'enseignant, les années d'expérience, la taille de son école et finalement la région géographique où se trouve cette dernière. Le tableau 7 présente pour chacune des matières les variables qui influencent le degré de satisfaction des enseignants face au matériel didactique qu'ils utilisent.

Tableau 8

Variables qui influencent les besoins des enseignants

Matières	Variables				
	niveau d'enseignement	sexe du répondant	années d'expérience	taille de l'école	région
Anglais	X	-	-	-	-
Arts visuels	-	-	X	-	-
Éducation physique	-	-	-	-	-
Étude du milieu	-	-	-	X	X
Français	-	-	-	X	-
Hygiène	X	-	-	X	X
Mathématiques	-	-	-	-	X
Musique	X	-	-	-	-
Sciences	-	-	-	-	X

X : la variable a un effet sur les besoins
- : la variable n'a pas d'effet sur les besoins

Le tableau 8, pour sa part, présente pour chacune des matières les variables qui influencent les besoins des enseignants en matériel didactique. L'influence de ces variables sera analysée en détail lors de la présentation des résultats par matière.

Tableau 9

Répartition (pourcentage) des répondants en fonction des types de matériel requis

	Types de matériel requis					
Matières	manuels	cahiers	audio-visuel	logiciels	références	affiches
Anglais	30	40	14	20	18	28
Arts	24	21	14	11	21	25
Éducation physique	12	7	7	6	14	14
Étude du milieu	36	35	27	18	20	42
Français	23	26	17	23	15	27
Hygiène	40	40	21	14	17	40
Mathématiques	16	24	9	21	6	17
Musique	25	27	17	11	15	21
Sciences	39	40	22	17	19	36

La somme des pourcentages peut être supérieure à 100 puisque chaque répondant pouvait cocher plus d'un type de matériel.

Finalement, le tableau 9 présente par matière les pourcentages de répondants qui ont indiqué avoir besoin de manuels scolaires, de cahiers d'exercices, de matériel audio-visuel, de logiciels, de matériel de référence ou d'affiches et de cartes.

Avant de procéder à la présentation des résultats par matière, il est important de préciser que les enseignants qui ont répondu au questionnaire n'ont pas tous répondu à l'ensemble de ses sections. Ainsi, 45 pour 100 des enseignants n'ont pas répondu à la section anglais, 32 pour 100 à la section arts visuels, 27 pour 100 à la section éducation physique, 22 pour 100 à la section étude du milieu, 8 pour 100 à la section français, 26 pour 100 à la section hygiène, 8 pour 100 à la section mathématiques, 30 pour 100 à la section musique et 26 pour 100 à la section sciences. Ce phénomène s'explique par une combinaison de facteurs. Il faut d'abord noter que certaines matières comme anglais ne sont pas offertes à tous les niveaux. De plus, des conseils scolaires offrent à leurs écoles les services de spécialistes pour l'enseignement

de certaines matières. Finalement, des écoles ont établi des systèmes de rotation dans lesquels un enseignant ou une enseignante se spécialise dans l'enseignement de quelques matières et dispense ces dernières à plusieurs groupes.

A. L'anglais

Soixante-sept pour 100 des enseignants sont satisfaits de leur matériel didactique pour l'enseignement de l'anglais, langue seconde. Les enseignants de 7^{e} et de 8^{e} années sont les plus satisfaits (78 %). Toutefois, ils ne diffèrent significativement que des enseignants du cycle moyen qui seraient les moins satisfaits (62 %) ($F(4\ 312)=3,78$, $p<0,01$). L'expérience d'enseignement des répondants aurait également une influence sur leur degré de satisfaction. Il existerait une différence significative entre les enseignants qui ont entre 16 et 20 ans d'expérience et ceux qui ont entre 21 et 25 ans d'expérience : les premiers seraient les plus satisfaits (82 % de répondants satisfaits) alors que les derniers seraient les moins satisfaits (50 % de satisfaits) ($F(5\ 301)=3,58$, $p<0,01$).

Soixante et un pour 100 des enseignants qui ont répondu à la section anglais ont indiqué un manque de matériel didactique. Des deux variables qui influençaient le degré de satisfaction des enseignants seul le niveau d'enseignement exerce une influence sur les besoins en matériel didactique ($F(4\ 283)=4,73$, $p<0,01$). Les enseignants du cycle moyen (73 %) ont exprimé des besoins plus grands que ceux des 7^{e} et 8^{e} années (52 %).

Trente pour 100 de ceux qui ont indiqué un manque de matériel ont indiqué avoir besoin de manuels scolaires, 40 pour 100 de cahiers d'exercices, 14 pour 100 de matériel audio-visuel, 20 pour 100 de logiciels, 18 pour 100 de matériel de référence et 28 pour 100 d'affiches et de cartes. Le besoin le plus important serait donc au niveau des cahiers d'exercices et le moins grand au niveau du matériel audio-visuel.

B. Les arts

Cinquante-huit pour 100 des enseignants se disent très satisfaits de leur matériel didactique. Les enseignants de maternelle et de jardin d'enfants sont les plus satisfaits de leur matériel pour l'enseignement des arts (68 %). Toutefois, leur degré de satisfaction ne diffère significativement que de celui des enseignants de 7e et 8e années qui se disent les moins satisfaits (46 %) ($F(4\ 453)=2,58$, $p<0,05$). L'expérience d'enseignement des répondants aurait également une influence sur leur degré de satisfaction. Il existerait une différence significative entre les enseignants qui ont entre 21 et 25 ans d'expérience et ceux qui ont entre 1 et 5 ans d'expérience : les premiers seraient les plus satisfaits (69 % contre 42 %) ($F(5\ 431)=3,25$, $p<0,01$). Il y aurait également une différence significative ($F(3\ 436)=3,38$, $p<0,05$) entre les écoles de moins de 200 élèves et les écoles dont la population varie entre 300 et 400 élèves. Les enseignants qui oeuvrent dans les premières seraient les plus satisfaits (64 % contre 46 %).

Soixante-dix pour 100 des enseignants qui ont répondu à la section arts ont indiqué un manque de matériel didactique. Contrairement au degré de satisfaction, les pourcentages de ceux qui ont indiqué un besoin de matériel didactique ne varient pas en fonction du niveau d'enseignement ($F(4\ 390)=0,25$, ns). On retrouve cependant la même différence significative entre les besoins exprimés par les enseignants dont l'expérience varie de 1 à 5 ans et ceux dont l'expérience varie de 21 à 25 ans ($F(5\ 372)=2,83$, $p<0,05$).

Vingt-quatre pour 100 de ceux qui ont indiqué un manque de matériel ont indiqué avoir besoin de manuels scolaires, 21 pour 100 de cahiers d'exercices, 14 pour 100 du matériel audio-visuel, 11 pour 100 de logiciels, 21 pour 100 de matériel de référence, 25 pour 100 d'affiches et de cartes et 11 pour 100 ont indiqué avoir besoin d'un matériel d'art plus diversifié : crayons pastels, peinture, chevalet, etc. Le besoin le plus important serait donc au niveau des affiches et cartes suivi de près par les manuels scolaires, cahiers d'exercices et le matériel de référence.

C. L'éducation physique

Soixante-treize pour 100 des répondants sont satisfaits du matériel didactique relatif à l'éducation physique. Le niveau d'enseignement n'a pas d'influence sur le degré de satisfaction ($F(4\ 415)=1,58$, ns). Toutefois, il existerait une différence significative entre les hommes (62 % de répondants satisfaits) et les femmes (75 % de répondantes satisfaites) ($F(1\ 399)=7,59$, $p<0,01$).

Quarante-huit pour 100 des répondants à la section du questionnaire portant sur l'éducation physique ont indiqué un manque de matériel didactique. Aucune des variables contrôlées n'a d'influence sur les besoins. Douze pour 100 des répondants ont indiqué avoir besoin de manuels scolaires, 7 pour 100 de cahiers d'exercices, 7 pour 100 de matériel audio-visuel, 6 pour 100 de logiciels, 14 pour 100 de matériel de référence, 14 pour 100 d'affiches et de cartes. Il est à noter que 13 pour 100 ont indiqué avoir besoin de matériel d'éducation physique varié comme des ballons, balles, cerceaux, cordes à danser, etc. ainsi que du gros matériel comme des barres parallèlles, tapis, filets, etc. Le besoin le plus important serait donc au niveau du matériel de référence, des affiches et des cartes suivi de près par le matériel d'éducation physique et les manuels scolaires.

D. L'étude du milieu

Soixante-quatre pour 100 des répondants se disent satisfaits du matériel didactique utilisé en étude du milieu. Le niveau d'enseignement n'a pas d'influence sur le degré de satisfaction ($F(4\ 446)=2,30$, ns). Toutefois, les enseignants qui oeuvrent dans des écoles dont le nombre d'élèves se situe entre 300 et 400 élèves seraient plus satisfaits (67 % de répondants satisfaits) de leur matériel didactique que ceux des écoles de 200 élèves et moins (56 % de répondants satisfaits) ($F(3\ 428)=3,21$, $p<0,05$). De plus, il existerait des différences significatives entre les régions; les enseignants de la région Centre-Nord étant les plus satisfaits (85 % de répondants satisfaits) et ceux de la région Est les

moins satisfaits (49 % de répondants satisfaits) ($F(5\ 450)=12,28$, $p<0,0001$).

Soixante-neuf pour 100 des répondants à la section du questionnaire portant sur l'étude du milieu ont indiqué un manque de matériel didactique. Le niveau d'enseignement n'a pas d'influence sur les besoins en matériel didactique dans ce domaine ($F(4\ 404)=0,60$, ns). Cependant, la taille de l'école aurait une influence ($F(3\ 391)=4,49$, $p<0,01$) : les enseignants (79 %) des petites écoles (200 élèves et moins) ont exprimé de plus grands besoins dans ce domaine que ceux des écoles dont le nombre varie entre 300 et 400 élèves (61 %). De plus, le pourcentage d'enseignants qui ont exprimé des besoins est significativement plus grand dans la région Est (78 %) que dans les régions Centre (68 %) et Centre-Nord (48 %) ($F(5\ 407)=6,58$, $p<0,0001$). Trente-six pour 100 des répondants ont indiqué avoir besoin de manuels scolaires, 35 pour 100 de cahiers d'exercices, 27 pour 100 de matériel audio-visuel, 18 pour 100 de logiciels, 20 pour 100 de matériel de référence et 42 pour 100 d'affiches et de cartes. Le besoin le plus important serait donc au niveau des affiches et des cartes suivi de près par les manuels scolaires et les cahiers d'exercices.

E. Le français

Soixante-treize pour 100 des répondants se disent satisfaits du matériel didactique qu'ils utilisent pour l'enseignement du français. Le niveau d'enseignement n'a pas d'influence sur leur degré de satisfaction ($F(4\ 525)=1,50$, ns). Toutefois, il existerait une différence significative entre les écoles selon laquelle les enseignants des petites (200 élèves et moins) et grandes écoles (401 élèves et plus) (85 % de répondants satisfaits) seraient plus satisfaits que ceux des écoles de taille moyenne (entre 201 et 400 élèves) (67 % de répondants satisfaits) ($F(3\ 500)=6,65$, $p<0,001$).

Soixante-deux pour 100 des répondants à la section du questionnaire portant sur le français ont indiqué un manque de matériel didactique. Le niveau d'enseignement n'a pas d'influence sur les besoins exprimés ($F(4$

434)=0,99, ns). La taille de l'école aurait cependant une influence sur les besoins dans ce domaine (F(3 412)=2,82, p<0,05). Les enseignants des écoles de 200 à 300 élèves ont indiqué un plus grand besoin (68 %) que ceux des écoles de 400 élèves et plus (46 %).

Vingt-trois pour 100 des répondants ont indiqué avoir besoin de manuels scolaires, 26 pour 100 de cahiers d'exercices, 17 pour 100 de matériel audio-visuel, 23 pour 100 de logiciels, 15 pour 100 de matériel de référence et 27 pour 100 d'affiches et de cartes. Le besoin le plus important serait donc au niveau des affiches et cartes suivi de près par les cahiers d'exercices puis par les logiciels et les manuels scolaires.

F. L'hygiène

Cinquante-trois pour 100 des enseignants sont satisfaits du matériel didactique qu'ils utilisent en hygiène. Le niveau d'enseignement aurait une influence sur leur degré de satisfaction. Cette différence se situe entre les enseignants du cycle moyen (56 % de répondants satisfaits) et ceux de 7e et de 8e années (37 % de répondants satisfaits) (F(4 420)=2,46, p<0,05). Il existerait également une différence significative entre les petites écoles (moins de 200 élèves) et les écoles un peu plus grosses (201 à 300 élèves). Les enseignants de ces dernières seraient les plus satisfaits (59 % de répondants satisfaits contre 46 % pour les premières) (F(3 405)=2,66, p<0,05). De plus, les enseignants de la région du Centre de l'Ontario sont significativement plus satisfaits (70 % de répondants satisfaits) que ceux des écoles des régions Est et Nord-Est (42 % de répondants satisfaits) (F(5 423)=3,05, p<0,05).

Soixante-douze pour 100 des répondants à la section du questionnaire portant sur l'hygiène ont indiqué un manque de matériel didactique. Ce taux de satisfaction varie en fontion du niveau d'enseignement des répondants (F(4 390)=2,78, p<0,05). La différence se situe entre les enseignants de maternelle-jardin (60 % de répondants satisfaits) et ceux de 7e et de 8e années (37 % de répondants satisfaits). La taille de l'école aurait également une influence sur les besoins dans ce domaine

(F(3 372)=3,00, p<0,05). Les enseignants (76 %) des petites écoles (200 élèves et moins) ont des plus grands besoins dans ce domaine que ceux des écoles dont le nombre d'élèves varie entre 200 et 300 élèves (68 %). Finalement, le pourcentage d'enseignants qui ont exprimé des besoins est significativement plus grand dans les régions Est (82 %) Centre-Nord (67 %) et Nord-Est (80 %) que dans la région Centre (47 %) (F(5 393)=6,38, p<0,0001).

Quarante pour 100 des répondants ont indiqué avoir besoin de manuels scolaires, 40 pour 100 de cahiers d'exercices, 21 pour 100 de matériel audio-visuel, 14 pour 100 de logiciels, 17 pour 100 de matériel de référence et 40 pour 100 d'affiches et de cartes. Le besoin le plus important serait donc au niveau des affiches et cartes ainsi que des manuels scolaires suivis de près par les cahiers d'exercices.

G. Les mathématiques

Quatre-vingt-trois pour 100 des enseignants sont satisfaits du matériel didactique qu'ils utilisent pour l'enseignement des mathématiques. Ce taux de satisfaction très élevé varie en fonction du niveau d'enseignement des répondants (F(4 522)=7,01, p<0,0001). Les enseignants de maternelle et de jardin d'enfants et ceux de 7^{e} et de 8^{e} années (respectivement 77 % et 74 % de répondants satisfaits) sont significativement moins satisfaits de leur matériel didactique en mathématiques que ceux de la 1re à la 3^{e} année et du cycle moyen (respectivement 90 % et 84 % de répondants satisfaits). Il existerait également une différence significative entre les taux de satisfaction des différentes régions : 99 pour 100 de répondants satisfaits pour la région Ouest, 89 pour 100 pour la région Centre-Nord et environ 80 pour 100 pour les autres régions (F(5 525)=5,12, p<0,001).

Quarante-neuf pour 100 des répondants à la section du questionnaire portant sur les mathématiques ont indiqué un manque de matériel didactique dans ce domaine. Le niveau d'enseignement n'a pas d'influence sur les besoins exprimés (F(4 422)=1,40, ns) alors que la région où est située l'école en aurait une. En effet, les enseignants des écoles de la

région Ouest (23 %) ont indiqué un besoin moins prononcé que ceux des écoles des régions Nord-Est (63 %) et Nord-Ouest (64 %) de même que les enseignants de la région Centre-Nord (33 %) ont indiqué un besoin moins prononcé que les enseignants de la région Nord-Est (63 %).

Seize pour 100 des répondants ont indiqué avoir besoin de manuels scolaires, 24 pour 100 de cahiers d'exercices, 9 pour 100 de matériel audio-visuel, 21 pour 100 de logiciels, 6 pour 100 de matériel de référence et 17 pour 100 d'affiches et de cartes. Le besoin le plus important serait donc au niveau des cahiers d'exercices suivi des logiciels puis des affiches et cartes et les manuels scolaires. Sept pour 100 des répondants ont également indiqué avoir besoin de plus de matériel de manipulation.

H. La musique

Cinquante-huit pour 100 des enseignants sont satisfaits du matériel didactique qu'ils utilisent pour l'enseignement de la musique. Le niveau d'enseignement des répondants aurait une influence sur leur degré de satisfaction. Cette différence se situe entre ceux qui enseignent en 7^e et 8^e année (28 % de répondants satisfaits) et ceux qui enseignent aux autres niveaux (62 % de répondants satisfaits) ($F(4\ 397)=7,52$, $p<0,0001$).

Soixante et un pour 100 des répondants à la section du questionnaire portant sur la musique ont indiqué un manque de matériel didactique. Le niveau d'enseignement des répondants aurait une influence sur leur degré de satisfaction ($F(4\ 354)=6,20$, $p<0,01$). Les enseignants de 7^e et de 8^e années ont indiqué des besoins significativement plus élevés (83 % d'entre eux ont indiqué un manque de matériel dans ce domaine) que ceux des autres niveaux.

Vingt-cinq pour 100 des répondants ont indiqué avoir besoin de manuels scolaires, 27 pour 100 de cahiers d'exercices, 17 pour 100 de matériel audio-visuel, 11 pour 100 de logiciels, 15 pour 100 de matériel de référence et 21 pour 100 d'affiches et de cartes. Onze pour 100 des répondants ont également indiqué avoir besoin de plus d'instruments de

musique. Le besoin le plus important serait donc au niveau des cahiers d'exercices suivi des manuels scolaires.

I. Les sciences

Cinquante-cinq pour 100 des enseignants sont satisfaits du matériel didactique qu'ils utilisent pour l'enseignement des sciences. Le niveau d'enseignement des répondants n'aurait pas d'influence sur leur degré de satisfaction ($F(4\ 424)=2,02$, ns). Toutefois, les enseignants sont significativement plus satisfaits (70 % de répondants satisfaits) de leur matériel que les enseignantes (54 % de répondantes satisfaites) ($F(1\ 409)=4,26$, $p<0,05$). Il existerait également une différence significative entre les enseignants qui ont entre 1 et 5 années d'expérience (48 % de répondants satisfaits) et ceux qui ont plus de 15 ans d'expérience (une moyenne de 60 % de répondants satisfaits) ($F(5\ 403)=3,33$, $p<0,01$). De plus, 77 pour 100 des répondants de la région Ouest se disent satisfaits alors que 34 % des répondants de la région Centre-Nord s'en disent satisfaits. Cette différence entre les deux régions est significative ($F(5\ 427)=3,18$, $p<0,01$). Le taux de satisfaction des autres régions se situe autour de 60 pour 100.

Soixante-onze pour 100 des répondants à la section du questionnaire portant sur les sciences ont indiqué un manque de matériel didactique. Seule la région où est située l'école aurait une influence sur les besoins exprimés par les enseignants ($F(5\ 386)=6,70$, $p<0,0001$). En effet, les enseignants des écoles de la région Est (82 %) ont indiqué un besoin plus prononcé que les enseignants des régions Nord-Est (71 %), Nord-Ouest (17 %), Centre-Nord (48 %) et Centre (68 %).

Trente-neuf pour 100 des répondants ont indiqué avoir besoin de manuels scolaires, 40 pour 100 de cahiers d'exercices, 22 pour 100 de matériel audio-visuel, 17 pour 100 de logiciels, 19 pour 100 de matériel de référence et 36 pour 100 d'affiches et de cartes. Le besoin le plus important serait donc au niveau des cahiers d'exercices suivis des manuels scolaires et des affiches et cartes.

En résumé, les résultats de cette enquête indiquent qu'en mathématiques, environ huit enseignants sur dix seraient satisfaits de leur matériel didactique. En français, en éducation physique et en anglais la proportion est d'environ sept sur dix. En étude du milieu, en arts et en musique elle est d'environ six sur dix et d'environ cinq sur dix en sciences et en hygiène.

Ils permettent également de constater que, même si des enseignants se disent satisfaits de leur matériel didactique, certains ont tout de même exprimé des besoins qui à leur avis ne sont pas comblés. Ainsi en éducation physique et en mathématiques, cinq enseignants sur dix ont exprimé un besoin en matériel; en musique, en français et en anglais cette proportion est de six sur dix, et finalement en étude du milieu, en arts, en sciences et en hygiène elle est de sept sur dix.

Il est intéressant de noter que, pour certaines matières, des variables influencent le degré de satisfaction des enseignants ainsi que leurs besoins en ce qui a trait au matériel didactique. Ces variables peuvent être le niveau auquel oeuvre l'enseignant, le sexe de l'enseignant, les années d'expérience, la taille de son école et finalement la région géographique où se trouve cette dernière. Les variables qui influencent le plus le degré de satisfaction et les besoins des enseignants sont le niveau d'enseignement, la taille de l'école où ils travaillent ainsi que la région où elle se trouve. Le niveau d'enseignement constitue la seule variable liée au matériel didactique car ce dernier peut être disponible ou adapté pour certains niveaux mais pas pour d'autres. Les autres variables sont principalement liées à l'école. Cet effet de l'école sur les besoins des enseignants pourrait s'expliquer par les priorités qu'une école ou un conseil scolaire établissent en ce qui concerne le matériel didactique. Les budgets de ces institutions n'étant pas illimités, elles doivent établir des priorités qui varient d'une école ou d'une région à l'autre. De plus, la taille de l'école selon qu'elle est petite ou grande, doit tantôt favoriser la disponibilité du matériel tantôt l'échange de matériel et de stratégies d'enseignement entre les enseignants. Les réponses au questionnaire ne permettent toutefois pas d'expliquer avec précision ces constatations.

En examinant les résultats des types de matériel requis pour l'enseignement des diverses matières on constate que le type de matériel le plus demandé sont les affiches et cartes (premier choix dans cinq matières), les cahiers d'exercices (premier choix dans une matière et second choix dans quatre autres) et finalement les manuels (second choix dans quatre matières).

Suite à ces résultats et avant de faire des recommandations en ce qui a trait à la production de matériel didactique, il est important de vérifier si le matériel jugé nécessaire par les enseignants permet, facilite ou favorise la mise en oeuvre des orientations pédagogiques du ministère en ce qui concerne l'enseignement aux cycles primaire et moyen ainsi qu'en 7e et 8e années.

L'enseignement aux cycles primaire et moyen

L'analyse des besoins en matériel didactique aux cycles primaire et moyen doit être faite à partir des orientations du ministère de l'Éducation qui sont contenues dans les documents suivants : Les années de formation (1975), La formation aux cycles primaire et moyen (1976), Une découverte partagée, enseigner et apprendre au cycle primaire (1985) et Les 9 à 12 ans, guide pédagogique à l'intention des enseignants (1986).

La politique provinciale sur les programmes d'études aux cycles primaire et moyen dans les écoles publiques et séparées de l'Ontario est présentée dans la Circulaire PIJI, Les années de formation (1975). Ce document énonce les buts de l'éducation aux cycles primaire et moyen ainsi que les objectifs du ministère de l'Éducation en ce qui a trait à l'élaboration de programmes pour ces cycles. Un second document, La formation aux cycles primaire et moyen (1976), présente le contexte théorique et les principes permettant la réalisation et la mise en oeuvre d'un programme d'études aux cycles primaire et moyen.

Selon ces documents, la charge de planifier les programmes revient d'abord à l'école mais principalement à l'enseignant ou l'enseignante, surtout quant il s'agit des activités quotidiennes. Chaque enseignant ou

enseignante doit alors déterminer les méthodes, les ressources et les activités appropriées aux besoins de chaque enfant ce qui lui permettra de progresser à son propre rythme. Il invitera également les enfants à fixer eux-mêmes des objectifs immédiats et à trouver les moyens d'accomplir certaines tâches et à choisir des activités. Le ministère de l'Éducation préconise donc une pédagogie d'intégration axée sur l'enfant et inscrite dans une conception organique de l'éducation. Le rôle de l'enseignant ou l'enseignante est de favoriser le développement des valeurs, des attitudes, des connaissances et des aptitudes des enfants tout en respectant leurs intérêts, leurs capacités, leur style d'apprentissage et leur niveau de développement.

Au fil des ans, le ministère de l'Éducation a publié des documents d'appui aux années de formation. Deux retiendront particulièrement notre attention car ils présentent la conception de l'enseignement aux cycles primaire et moyen : Une découverte partagée, enseigner et apprendre au cycle primaire (1985) et Les 9 à 12 ans, guide pédagogique à l'intention des enseignants (1986). Le document Une découverte partagée propose principalement une analyse du processus d'apprentissage et du processus d'enseignement basée sur l'apprentissage par investigation. Il s'agit en fait d'un cadre philosophique et théorique pour l'observation des enfants, l'interprétation de ces observations, la planification et la mise en oeuvre de programmes individualisés et l'évaluation. Il propose donc d'établir un processus d'enseignement qui respecte le processus d'apprentisage des élèves. Pour ce faire, l'enseignant ou l'enseignante doit observer chaque élève, interpréter les informations recueillies et planifier et mettre en oeuvre un programme individualisé. Ce processus sera complété par une évaluation constante de l'enfant.

Le document Les 9 à 12 ans met également l'accent sur l'apprentissage par investigation. Cependant ce document a une vocation plus pratique qu'Une découverte partagée. Contrairement au document du cycle primaire qui a une approche théorique, Les 9 à 12 ans propose une séries d'expériences qui seront le point de départ à un apprentissage plus poussé. Ce document pourrait être perçu comme la suite logique du document du cycle

primaire. Ces documents proposent la création d'un milieu riche et stimulant qui encourage l'enfant à faire des investigations, à penser, à juger, à évaluer, à imaginer, à ressentir, à apprécier, à créer, à explorer, à découvrir, à inventer, à lier des idées, à communiquer et à appliquer les connaissances acquises. Finalement l'avant-propos conclut en disant qu'apprendre devrait être amusant et excitant.

A. Le matériel didactique pour les cycles primaire et moyen

Le matériel didactique nécessaire à la mise en oeuvre des années de formation doit être très varié, abondant, de qualité et placé à portée de la main. Il doit favoriser le processus d'investigation, la résolution de problème, la prise de décision et la recherche. De plus, il doit permettre à l'enfant des expériences de première main. À partir de l'analyse des quatre documents cités précédemment, il est possible de faire un inventaire du matériel que les enseignants du cycle primaire et moyen peuvent mettre à la disposition de leurs élèves afin de metttre en oeuvre Les années de formation. Cette liste inclut :

-livres de lecture comportant des textes de genres et de niveaux divers (incluant ses propres textes et ceux de ses camarades)
-recettes, instructions, guides, patrons, poèmes, biographies, romans, pièces de théâtre, légendes, journaux, magazines, textes rythmés, chants, journaux, lettres, modes d'emploi, nouvelles, fables, contes, mythes, auteurs classiques et modernes, rondes enfantines, manuels sportifs, textes humoristiques, cartes illustrées accompagnées de mots ou de phrases, etc.
-premiers livres de lecture
-matériel de références (dictionnaire de synonymes, dictionnaires, grammaires et autres codes grammaticaux utilisés comme matériel de référence, etc.)
-stimuli imprimés (étiquettes, instructions, lettres, initiales, enseignes, sigles, affiches, cartes, images, dessins humoristiques, caricatures, diagrammes, tableaux, schémas, graphiques, dessins, cartes géographiques, images, etc.)
-matériel programmé d'apprentissage

-fiches de travail
-figurines, modèles à l'échelle, maquettes, etc.
-appareils audiovisuels (magnétophone, projecteur à diapositives, consoles-audio avec écouteurs, appareils photographiques, etc.)
-documents audiovisuels variés (enregistrements et bandes sonores, films fixes, diapositives, échantillons de formes d'expression orale en usage au théâtre, à la radio, dans la publicité, échantillons de programmes de radio, de cinéma, de télévision, échantillons de musique de styles et d'époques diverses, livres-disque, livres-cassette, etc.)
-matériel de pointe (machines à écrire, ordinateurs, etc.)
-des solides et des liquides
-matières naturelles comme l'argile, le sable, l'eau, le sel, le sucre, la farine
-des êtres vivants (plantes et animaux)
-des objets d'une collection, blocs, cubes, etc.
-objets de formes géométriques et de volumes divers
-objets de différentes couleurs, formes, textures, etc.
-formes à deux et à trois dimensions
-jouets et ustensiles
-objets à manipuler (casse-tête, cubes en bois, lettres aimantées, etc.)
-boîtes et récipients de grandeurs diverses
-matériel à écrire (craies, fusains, crayons, pinceaux, papiers, crayons de pastel, modèles de lettres, de chiffres et de symboles, etc.)
-du matériel de dessin et du matériel à modeler et à coller
-matériel d'arts (peinture, crayons de couleur, papiers, cartons, matériaux à modeler, etc.)
-laine, raffia ainsi que d'autres fibres pour des travaux de tissage
-matériel structural
-morceaux de matériaux divers (revêtement de sol, tapisserie, etc.)
-matériaux divers (bois, pâte à modeler, du métal, du plastique, du papier, de la cire, du fil de fer, du carton, etc.)
-chevalets
-ciseaux, colle, etc.
-instruments de musique (instruments Orff, cymbales, barres de tons, glockenspiels, tambourins, tambours, auto-harpes (cithares) métallophones, flageolets, castagnettes, etc.)

-matériel d'éducation physique (balles de tailles et de poids différents, des battes, des cibles, ballons, boîtes, cordes, cerceaux, etc.)
-du matériel d'intérieur (appareils de gymnastique, tapis de sol, bancs, etc.)
-de l'équipement d'extérieur (balançoires, glissoires, etc.)
-matériel de sciences pour étudier la matière, l'énergie, le changement, la croissance, le mouvement, la force, etc.
-aimants, ballons, ficelle, sources non dangereuses de chaleur et d'électricité, éprouvettes, verre, petites pinces, fils électriques, rouages, courroies, poulies, etc.
-des instruments de mesures arbitraires et normalisées (objets divers, thermomètres, règles, balances, mètres, rapporteurs, boussoles, clinomètres, baromètres, curvimètres, compas, pendules, chronomètres, etc.)
-des instruments d'observation (microscopes,loupes, etc.)
-abaques ou tableaux numériques
-bouteilles
-matériaux de construction, clous, vis, écrous, boulons et autres chevilles, ficelle, etc.
-outils (scies, marteaux,limes et râpes, etc.)
-du matériel de théâtre
-téléphone
-costumes, chapeaux et accessoires divers
-miroir
-marionnettes, poupées
-jeux.

Cette liste de matériel inclut beaucoup de matériel de manipulation, du matériel audio-visuel, du matériel de production, du matériel de référence qui inclura des sources d'information variées. Tout ce matériel devra susciter la curiosité de l'élève et appuyer son processus d'investigation.

Les cahiers d'exercices et les manuels scolaires

Dans aucun des quatre documents ci-dessus mentionnés, d'où a été tirée cette liste de matériel, les auteurs ne mentionnent textuellement les manuels scolaires ou les cahiers d'exercices. Il est donc permis de se demander quelle place doit-on faire à ces types de matériel dans l'enseignement aux cycles primaire et moyen? Cette section tentera de répondre à cette question.

Les cahiers d'exercices ont pour but de faciliter l'apprentissage chez l'élève en présentant des exercices portant sur un ensemble de règles ou de principes hiérarchisés du plus simple au plus complexe et où l'acquisition du premier facilite l'acquisition du second. L'élève, en réalisant ces exercices, apprend ces règles qu'il pourra éventuellement utiliser dans des productions futures. Par exemple, en français la réalisation d'exercices de grammaire et d'orthographe devrait permettre, c'est du moins l'objectif visé, un transfert des apprentissages dans les écrits libres de l'élève. Cette formule est congrue à une conception mécaniste de l'enseignement.

Le document La formation aux cycles primaire et moyen inclut des suggestions portant sur l'apprentissage de l'orthographe et de la grammaire. Elles reposent principalement sur les productions personnelles des élèves. L'enseignant ou l'enseignante doit analyser les productions de l'élève, déterminer ses besoins et lui suggérer des activités lui permettant d'élaborer et de maîtriser certaines règles d'orthographe et de grammaire. Ceci devra se faire par des jeux conduisant l'enfant à découvrir la règle qui sous-tend l'usage. On considère également qu'il vaut mieux consacrer plus de temps à laisser l'enfant parler et écrire que de lui faire étudier la grammaire. Une section du document traite également des exercices dans le cadre de la composition. Cette section reconnait "que les exercices écrits ont une certaine utilité et représentent une grande partie du travail écrit d'un enfant à l'école" (p.55). Toutefois, ces exercices écrits consistent à composer de brefs rapports sur les activités scolaires, des résumés

d'observation, des reportages ou des commentaires, la description d'un voyage, des livrets d'historiettes, des lettres d'information, etc. Finalement, on y précise que chaque fois qu'un enfant écrit il ou elle doit le faire dans un but déterminé. En considérant la définition que nous avons donné du cahier d'exercices, un enseignant ou une enseignante ne semble pas obliger d'y recourir pour réaliser ces objectifs.

Le ministère préconise donc la mise en oeuvre d'une conception organique de la pédagogie basée sur l'apprentissage actif. Cette pédagogie permet une individualisation de l'enseignement. Dans ce contexte, individualisation de l'enseignement signifie répondre aux besoins de chaque enfant en fonction de ses intérêts, ses capacités, son style d'apprentissage et son niveau de développement. Individualisation ne signifie pas travailler seul, ce que permet le cahier d'exercices.

Les cahiers d'exercices conçus et utilisés de la façon décrite ci-dessus semblent incompatibles avec les orientations pédagogiques du ministère. Pour qu'ils le deviennent, il faudrait modifier soit leur conception soit leur mode d'utilisation.

Cela ne signifie pas que les élèves ne doivent pas faire d'exercices comme ceux proposés dans les cahiers d'exercices, mais plutôt qu'ils en feront que très occasionnellement et pour répondre à des besoins très précis de certains élèves. L'enseignant ou l'enseignante qui utilise des cahiers d'exercices doit accepter le fait que certains enfants ne feront aucun des exercices de ce cahier alors que d'autres n'en feront qu'un certain nombre et que, de ceux-là, tous ne feront pas les mêmes exercices. Selon la philosophie du ministère, l'enseignant ou l'enseignante devra proposer des exercices qui répondent aux besoins spécifiques de chacun des élèves. Ces exercices ne doivent être considérés qu'après avoir fait participer l'enfant à un apprentissage actif. Suite à cette description de l'utilisation des cahiers d'exercices, on est en droit de se demander si l'argent qu'on y investit ne serait pas mieux investi dans l'achat d'autres types de matériel. Il ne faut pas oublier non plus que certaines personnes pourraient ne pas

comprendre pourquoi l'enfant n'a pas fait tous les exercices de son cahier.

En plus des exemples cités précédemment sur l'enseignement du français, La formation aux cycles primaire et moyen en fournit également pour les mathématiques. Par exemple, pour savoir calculer selon l'algorithme normal on y suggère que "plutôt que d'effectuer un grand nombre d'additions de routine, il est préférable de poser des questions telles que : de combien de façons peut-on former le nombre 12, ou aller de 13 à 77 sur une droite?" (p. 72) Selon les auteurs, des exercices excessifs mal choisis peuvent avoir des conséquences aussi néfastes qu'une insuffisance d'exercices s'ils engendrent l'ennui et le dégoût des mathématiques. Les mêmes considérations que celles formulées plus haut s'appliqueraient donc pour les cahiers d'exercices en mathématiques.

Quant aux buts des Années de formation relatifs aux arts visuels et dramatiques, à la musique, à l'éducation physique, à l'hygiène, aux sciences et à l'étude du milieu, il nous semble tout à fait possible de les réaliser sans cahiers d'exercices et que même l'utilisation de ces derniers nuiraient à l'atteinte de ces buts. Par exemple, on peut se demander comment un cahier d'exercices peut développer la créativité artistique; ou favoriser le développement de la motricité, le goût de l'exercice vigoureux, la participation à des jeux individuels et collectifs, l'acquisition d'un certain degré d'équilibre, etc. qui sont des possibilités d'apprentissage présentées à la section "Éducation physique" des Années de formation.

L'utilisation des manuels scolaires pour l'enseignement aux cycles primaire et moyen doit suivre des règles qui s'apparentent à celles décrites pour les cahiers d'exercices. Leur contenu et leur utilisation doivent être assez souples pour tenir compte des intérêts de chaque enfant, de ses capacités, de son style d'apprentissage et de son niveau de développement. Il est même recommandé qu'au lieu d'avoir plusieurs exemplaires d'un même manuel, l'enseignant ou l'enseignante ait à sa disposition quelques exemplaires de plusieurs manuels. L'enseignant ou

l'enseignante aura ainsi accès à une plus grande diversité d'activités et à un plus grand choix de textes surtout si son enseignement repose sur l'étude de thèmes.

Le manuel scolaire ne doit pas devenir un carcan dans lequel l'enseignant ou l'enseignante se sentira obliger de couvrir toutes les pages et d'utiliser tous les textes. De plus, le choix des manuels joue un rôle déterminant dans la mise en oeuvre des orientations pédagogiques du ministère. Par exemple, certaines méthodes de lecture semblent présumer que tous les enfants ont développé pendant leur formation préscolaire les mêmes habiletés cognitives, les mêmes connaissances et les mêmes motivations; ce qui n'est pas le cas.

Au début de la 1re année, certains élèves peuvent connaître les dimensions fonctionnelles de l'écrit (les enfants savent que le code écrit a une signification). D'autres pourraient avoir certaines connaissances des dimensions formelles de l'écrit (ils sont capables de lire et d'écrire certaines lettres et certains mots; ils connaissent l'espace entre les mots; ils connaissent le sens de la lecture, de gauche à droite). D'autres auront même acquis une connaissance des concepts de l'écrit : ils connaissent ce qu'est une lettre, un mot, une phrase, une lettre majuscule, la ponctuation. On devrait donc s'attendre à ce que le matériel didactique permette des activités différentes pour les élèves en fonction de leur niveau de conscience de l'écrit et ce pour toutes les années d'études.

L'enseignement en 7e et 8e années

Les objectifs, les politiques et les règles concernant les programmes dispensés en 7e et 8e année sont contenus dans le document Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur. Ce document se situe dans la lignée des Années de formation. Il propose la continuité du cycle moyen. Cependant les objectifs sont présentés par matière et contenus dans des documents ou programmes-cadres différents, généralement un par matière. Malgré le cloisonnement créé par la multiplication des

programmes-cadres, ce document propose l'utilisation d'une approche organique favorisant une intégration des matières. Ces années scolaires constituent une charnière entre les cycles primaire et moyen et l'école secondaire. À ces niveaux et dans certaines écoles, on retrouve plus de spécialistes et également des systèmes de rotation où un enseignant ou une enseignante peut être responsable d'un certain nombre de matières et les enseigner à plusieurs groupes alors qu'un ou une autre s'occupe des autres matières. Ces années ne sont donc pas tout à fait structurées commes le cycle moyen ni comme le niveau secondaire. Les recommandations concernant le matériel didactique devront tenir compte de cette réalité.

Les effectifs des écoles élémentaires de l'Ontario

Le tableau 10 présente les effectifs des écoles élémentaires françaises de l'Ontario. En moyenne, quelque 6 628 élèves francophones fréquentent les classes de chaque année d'études. Ces nombres justifient la production de matériel pour ces niveaux.

Tableau 10

Effectifs des écoles élémentaires françaises, 1985

Année	Nombre d'élèves
Maternelle	6035
Jardin d'enfants	7184
1re	7352
2e	6862
3e	6818
4e	6692
5e	6637
6e	6534
7e	6178
8e	5991
Total	66283

Les recommandations concernant la production de matériel didactique pour le niveau élémentaire

La plupart des affiches et cartes dont un enseignant ou une enseignante a besoin pour l'enseignement aux cycles primaire et moyen existe en français. La grande difficulté pour les enseignants est de savoir où se les procurer, car trouver ce genre de matériel pour l'ensemble des matières enseignées exige d'eux une communication avec plusieurs fabriquants ou maisons d'éditions. Ces cartes et affiches peuvent également faire partie d'une trousse qui coûte trop cher pour que l'école puisse consentir à l'acheter. De plus, ce n'est pas le type de matériel qu'une école achète en grande quantité; souvent il n'y aura qu'un ou quelques exemplaires d'une affiche ou d'une carte pour toute l'école. Le fonds de langue française (matériel didactique) pourrait subventionner ce type de matériel.

Le fonds de langue française (matériel didactique) devrait également subventionner non pas des cahiers d'exercices mais des cahiers d'activités. Nous estimons que les cahiers d'exercices, tels qu'utilisés actuellement, ne favorisent pas la mise en oeuvre des orientations pédagogiques du ministère de l'Éducation. Les cahiers d'activités contiendraient de grandes quantités de suggestions d'activités. Ces dernières pourraient être regroupées par thème et intégrer toutes les matières, ou elles pourraient être regroupées par matière tout en ayant soin de suggérer l'intégration des matières et des apprentissages.

Chaque activité inclurait les objectifs poursuivis, le matériel nécessaire à sa réalisation, la démarche, des suggestions d'activités complémentaires ainsi que des suggestions d'organisations de la salle de classe. Pour certaines matières comme par exemple les sciences et les arts, les enseignants peuvent éprouver de la difficulté à organiser leur local et ainsi préférer des activités individuelles pendant lesquelles les enfants sont passifs.

Les activités proposées seraient présentées dans un cahier dont chaque page serait détachable et inclurait une activité. Leur niveau de langage serait adapté au niveau de langage et de lecture des enfants auxquels elles s'adressent. Ainsi, l'enseignant ou l'enseignante pourrait, après les avoir plastifiées, décider de les mettre à la disposition des élèves sous forme de fiches. Les activités de ces cahiers devraient être présentées par stades de développement. L'enseignant ou l'enseignante pourrait alors évaluer les besoins de chaque élève et le diriger vers des activités susceptibles d'y répondre. Il devrait exister au moins un cahier d'activités par année d'études y compris la maternelle et le jardin d'enfants. Le cahier d'une année donnée devrait chevaucher plusieurs années d'études afin de tenir compte des différences individuelles. Par exemple, le matériel de 2e année devrait inclure des activités couvrant les six derniers mois de la 1re année jusqu'au six premiers mois de la 3e année. Évidemment, les activités du cahier de 3e année inclurait des activités différentes de celles contenues dans celui de 2e année même si elles s'adressent au même stade de développement. Ce type de matériel, utilisé selon les orientations pédagogiques du ministère, constituerait un bon matériel de transition.

Quant aux cahiers d'exercices, compte tenu des propos tenus précédemment et du fait qu'il en existe suffisamment dans des matières comme français et mathématiques il n'y a pas lieu de recommander que le fonds de langue française (matériel didactique) subventionne ce type de matériel.

Quant aux manuels scolaires, il n'y a pas lieu d'en subventionner la production pour les matières suivantes : arts, éducation physique, étude du milieu, sciences, hygiène et musique. Nous jugeons que les objectifs de ces domaines peuvent être atteints sans avoir recours à un manuel de l'élève.

En mathématiques, les enseignants et les conseillers pédagogiques sont satisfaits du matériel didactique disponible dans ce domaine. De plus, s'il est appliqué conformément à l'orientation pour laquelle il a été conçu, il correspond aux orientations pédagogiques du ministère de

l'Éducation. Il n'y a donc pas lieu de recommander de subventionner ce type de matériel.

Le fonds de langue française (matériel didactique) devrait continuer à subventionner du matériel didactique pour l'enseignement du français, langue première. Les maisons d'édition publient pour les écoles québécoises du matériel didactique qui, s'il est utilisé de la façon prescrite par ses concepteurs, est conforme aux orientations pédagogiques du ministère. Il est innovateur, moderne et actuel. Cependant, ce matériel contient souvent des références au milieu de vie québécois. Devant ce problème, deux solutions peuvent être envisagées : adapter le matériel québécois pour qu'il corresponde au vécu des élèves franco-ontariens ou créer une ou plusieurs collections de manuels scolaires pour l'enseignement du français en Ontario. On pourrait même envisager la réalisation de ces deux solutions simultanément. La production originale de manuels scolaires pour l'enseignement du français en Ontario devra répondre à des critères précis. Il devra être innovateur, avoir une conception organique, favoriser l'intégration des matières et des apprentissages, susciter l'intérêt des élèves. Il pourrait être multi-média et inclure ou faire appel à des logiciels, divers moyens audio-visuels, inclure des affiches et cartes, etc. Cependant, le matériel de 7^{e} et de 8^{e} devra être dans la lignée de celui qui est actuellement produit pour les écoles secondaires. Tout ce matériel pourrait être également présenté sur fiches et accessible à l'élève.

Les besoins particuliers de la maternelle et du jardin d'enfants

Le questionnaire auquel ont répondu les enseignants de la maternelle et du jardin d'enfants était le même que celui destiné aux enseignants des autres années d'études de l'élémentaire. Cependant, le questionnaire reposait sur un cloisonnement des matières qui n'était peut-être pas approprié à ces niveaux. Par exemple, il était difficile pour ces enseignants de déterminer à partir de quel moment ils "enseignaient l'étude du milieu" alors que leur pédagogie est basée sur la découverte et la maîtrise du milieu par l'enfant. Les enseignants de ces niveaux

ont des besoins particuliers. Outre des cahiers d'activités, ces enseignants ont besoin d'un matériel concret très diversifié (voir liste de matériel ci-dessus). Par exemple, ils ont besoin de jouets variés qui devraient être remplacés fréquemment. Cependant, les jouets peuvent ne pas être considérés comme une priorité budgétaire ni même comme du matériel didactique au sein d'une école. Ils ont également d'autres besoins notamment au chapître des appareils audio-visuels comme par exemple une console-audio avec des écouteurs, des appareils de projection. Chaque école met à la disposition de ses enseignants un certain nombre de ces appareils. Toutefois, ce matériel devrait pouvoir rester en permanence dans la classe de la maternelle et du jardin d'enfants sans que l'enseignant ou l'enseignante ait à le partager avec une ou plusieurs autres classes. Ceci l'oblige à refaire continuellement ces centres d'activités ce qui à la longue peut le décourager et le forcer à abandonner son centre.

Les besoins particuliers des 7e et 8e années

En plus des besoins cités précédemment qui prévalent pour tous les niveaux de l'école élémentaire, les 7e et 8e années ont des besoins particuliers. Ces derniers sont dictés par le caractère et le statut particuliers de ces années. Ainsi, les enseignants de ces niveaux auraient besoin d'un manuel de géographie de 7e année, d'un manuel de géographie de 8e année, d'un manuel d'histoire de 7e année et d'un manuel d'histoire de 8e année. En hygiène, il faudrait également produire de petits fascicules traitant des différents thèmes couverts dans le programme d'hygiène. Ces fascicules complèteraient les cahiers d'activités dont il était question plus haut.

Le tableau des besoins des écoles élémentaires

Le tableau 11 présente les besoins prioritaires en matériel didactique dans les écoles élémentaires françaises de l'Ontario. Nous n'avons retenu que les besoins qui nous semblaient prioritaires et dont la production pouvait être subventionnée dans le cadre du fonds de langue française (matériel didactique).

Tableau 11

Besoins prioritaires en matériel didactique dans les écoles élémentaires françaises de l'Ontario

- Anglais	- Cahiers d'activités (cycles primaire et moyen et 7e et 8e années) Priorité: cycle moyen et 7e et 8e années
- Arts	- Cahiers d'activités (cycles primaire et moyen et 7e et 8e années)
- Éducation Physique	-
- Étude du milieu	- Cahiers d'activités (cycles primaire et moyen) - Manuel scolaire de géographie de 7e année - Manuel scolaire de géographie de 8e année - Manuel scolaire d'histoire de 7e année - Manuel scolaire d'histoire de 8e année
- Français	- Cahiers d'activités (cycles primaire et moyen et 7e et 8e années) - Manuels scolaires (cycles primaire et moyen 7e et 8e années) PRIORITÉ : 7e et 8e ANNÉES
- Hygiène	- Cahiers d'activités (cycles primaire et moyen et 7e et 8e années) - Fascicules portant sur les thèmes au programme (7e et 8e années)
- Mathématiques	-
- Musique	- Cahiers d'activités (cycles primaire et moyen et 7e et 8e années)
- Sciences	- Cahiers d'activités (cycles primaire et moyen et 7e et 8e années)
- Toutes les matières	- affiches et cartes - intégration des logiciels

Analyse des besoins en matériel didactique dans les écoles secondaires

Cette section présente l'analyse des besoins en matériel didactique dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario. Elle inclut une analyse des résultats du questionnaire rempli par les chefs de secteur responsables des divers domaines d'études offerts dans les écoles secondaires. Ce questionnaire visait à connaître leur degré de satisfaction ainsi que leurs besoins en ce qui a trait au matériel didactique utilisé pour l'enseignement de leur domaine d'études. Finalement, les besoins exprimés seront analysés en fonction des orientations pédagogiques du ministère de l'Éducation de l'Ontario telles que décrites dans le document Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur et dans les programmes-cadres. Ceci conduira à la formulation de recommandations concernant les besoins en matériel didactique dans une perspective de mise en oeuvre des documents du ministère de l'Éducation.

Tableau 12

Pourcentage des chefs de secteur satisfaits du matériel utilisé pour l'enseignement de leur matière

	Niveaux de difficulté			
Matières	Avancé	Général	Fondamental	Total
Affaires et commerce	50	59	15	48
Arts				
Arts visuels/dramatiques	31	21	5	22
Musique	82	48	20	54
Arts de langage				
Anglais	87	78	77	83
Français	51	28	0	39
Éducation physique et santé	32	22	6	23
Études technologiques	31	55	7	37
Mathématiques et sciences				
Biologie	32	20	13	23
Chimie	26	0	0	12
Mathématiques	54	21	29	38
Physiques	48	18	9	35
Ordinatique	45	24	22	35
Sciences sociales/études contemporaines				
Géographie	57	32	9	38
Histoire	57	18	6	37

Le tableau 12 présente les pourcentages de chefs de secteur satisfaits de leur matériel didactique. La catégorie satisfait inclut tous les répondants qui ont indiqué être satisfaits ou très satisfaits de leur matériel didactique. Les résultats sont présentés par matière et par niveau de difficulté. Ils indiquent que l'anglais est la matière pour

laquelle les chefs de secteur sont les plus satisfaits (83 %). Puis, selon un ordre décroissant, l'anglais est suivi de la musique (54 %), des affaires et commerce (48 %), du français (39 %), des mathématiques et de la géographie (38 %), des études technologiques, de l'histoire et études contemporaines (37 %), de la physique et de l'ordinatique (35 %), de la biologie et de l'éducation physique (23 %), des arts (22 %) et de la chimie (12 %).

Une comparaison des taux de satisfaction exprimés pour chaque niveau de difficulté permet de dire qu'en général les enseignants sont plus satisfaits du matériel didactique utilisé pour le niveau avancé que pour les deux autres niveaux; le matériel didactique destiné au niveau fondamental étant celui qui entraîne le plus grand taux d'insatisfaction.

Ces résultats indiquent également que les enseignants du secondaire sont plus insatisfaits de leur matériel que ne le sont les enseignants de l'élémentaire. En effet, chez ces derniers les pourcentages d'enseignants satisfaits de leur matériel didactique varient de 53 à 83 pour 100 selon les matières, alors qu'au secondaire ils varient de 12 à 83 pour 100.

Tableau 13

Pourcentage des chefs de secteur qui ont indiqué un manque de matériel didactique

	Niveaux de difficulté			
Matières	Avancé	Général	Fondamental	Total
Affaires et commerce	67	67	61	66
Arts				
Arts visuels/dramatiques	93	96	100	96
Musique	100	100	100	100
Arts de langage				
Anglais	59	78	100	75
Français	94	96	100	96
Éducation physique et santé	83	94	100	91
Études technologiques	100	100	100	100
Mathématiques et sciences				
Biologie	94	97	100	96
Chimie	93	98	100	95
Mathématiques	83	99	98	92
Physiques	92	100	100	96
Ordinatique	97	94	88	95
Sciences sociales/études contemporaires				
Géographie	90	94	100	94
Histoire	85	100	100	91

Le tableau 13 présente les pourcentages de chefs de secteur qui ont indiqué un manque de matériel didactique. La catégorie manque de matériel didactique inclut tous les répondants qui ont indiqué un manque ou un grand manque de matériel didactique. Dans toutes les matières à

l'exception de deux, plus de 90 pour 100 des répondants ont indiqué un manque de matériel didactique. Les deux exceptions sont affaires et commerce (66 %) et anglais (75 %).

Les sections suivantes présentent pour chaque matière les types de matériel requis par les enseignants ainsi que des recommandations portant sur la production de matériel didactique permettant de répondre à ces besoins. Les recommandations ne portent que sur le matériel qui nous a semblé prioritaire. Car il est vrai que tous les domaines ont exprimé des besoins qui sont tous aussi légitimes les uns que les autres. Cependant, il a fallu prendre des décisions et la prise de ces décisions a dû être faite en tenant compte de certains facteurs comme les exigences d'obtention du diplôme d'études secondaires, les programmes-cadres et le nombre d'élèves inscrits aux divers cours offerts.

Les besoins exprimés par les enseignants du secondaire

Cette section présente les besoins exprimés par les enseignants. Ils sont présentés par matière et ce pour les trois niveaux de difficulté : avancé, général et fondamental.

A. Les affaires et le commerce

Les enseignants de la section affaires et commerce ont indiqué avoir besoin de manuels scolaires (91 %), de cahiers d'exercices (85 %) et de logiciels (72 %) (tableau 14).

Tableau 14

Répartition (pourcentage) des répondants en fonction du type de matériel requis pour affaires et commerce (N = nombre de réponses compilées)

Matières	Niveaux de difficulté	N	Types de matériel: Manuels	Cahiers	Audio-visuel	Logiciels	Références	Affiches
Affaires et commerce								
	A	29	90	83	21	66	34	20
	G	31	87	94	23	81	29	29
	F	14	100	100	43	64	29	36
	Total	74	91	85	26	72	31	27

A = niveau avancé
G = niveau général
F = niveau fondamental

B. Les arts

En arts visuels et en arts dramatiques les besoins sont principalement au niveau des manuels scolaires (81 %) alors que les pourcentages de répondants qui ont indiqué les autres types de matériel varient entre 40 et 55 pour 100. En ce qui concerne la musique, les enseignants auraient besoin de cahiers d'exercices (98 %) et de manuels scolaires (88 %) (tableau 15).

Tableau 15

Répartition des répondants en fonction du type de matériel requis pour les arts

Matières	Niveaux de difficulté	N	Types de matériel: Manuels	Cahiers	Audio-visuel	Logiciels	Références	Affiches
Arts visuels/dramatiques								
	A	39	77	46	49	59	44	38
	G	26	85	38	42	42	46	42
	F	18	89	72	44	67	50	44
	Total	84	81	49	45	55	45	40
Musique								
	A	16	81	88	31	44	56	13
	G	8	100	100	0	88	0	0
	F	19	89	100	37	47	58	21
	Total	43	88	98	28	53	47	14

A = niveau avancé
G = niveau général
F = niveau fondamental

C. Les arts du langage

Les arts du langage incluent deux matières : anglais et français. On se rappellera que les enseignants d'anglais sont les plus satisfaits de leur matériel didactique. Leurs besoins en matériel didactique sont également moins grands. Ainsi, 56 et 52 pour 100 d'entre eux ont indiqué avoir besoin respectivement de manuels scolaires et de cahiers d'exercices. En français, les besoins sont plus importants : il s'agit surtout de manuels scolaires (89 %), de cahiers d'exercices (86 %) et de logiciels (59 %) (tableau 16).

Tableau 16

Répartition des répondants en fonction du type de matériel requis pour les arts du langage

Matières	Niveaux de difficulté	N	Types de matériel: Manuels	Cahiers	Audio-visuel	Logiciels	Références	Affiches
Anglais								
	A	34	38	35	20	18	15	12
	G	27	48	55	30	22	22	11
	F	18	100	78	50	67	72	67
	Total	79	56	52	30	30	30	24
Français	A	81	68	64	35	52	36	29
	G	65	83	78	29	46	31	29
	F	37	73	78	43	51	46	24
	Total	153	89	86	41	59	43	34

D. L'éducation physique et la santé

Les résultats du questionnaire concernant le type de matériel requis par les enseignants d'éducation physique et santé indiquent qu'ils auraient besoin de manuels scolaires (69 %) et de cahiers d'exercices (57 %) (tableau 17).

Tableau 17

Répartition des répondants en fonction du type de matériel requis pour l'éducation physique et la santé

Matières	Niveaux de difficulté	N	Types de matériel					
			Manuels	Cahiers	Audio-visuel	Logiciels	Références	Affiches
Éducation Physique								
	A	28	82	61	54	29	32	39
	G	30	60	47	37	23	23	47
	F	17	65	70	18	29	12	12
	Total	75	69	57	39	27	24	36

E. Les études technologiques

Les enseignants des études technologiques ont indiqué avoir surtout besoin de cahiers d'exercices (91 %) et d'affiches et cartes (57 %). Le tableau 18 présente ces résultats.

Tableau 18

Répartition des répondants en fonction du type de matériel requis pour les études technologiques

Matières	Niveaux de difficulté	N	Types de matériel: Manuels	Cahiers	Audio-visuel	Logiciels	Références	Affiches
Études technologiques								
	A	13	38	92	23	38	8	31
	G	21	29	95	38	52	5	67
	F	12	75	83	33	0	0	67
	Total	46	43	91	33	35	4	57

F. Les mathématiques et les sciences

La section mathématiques et sciences comprend quatre matières soit biologie, chimie, mathématiques et physique. Pour ces quatre matières, le besoin le plus grand est au niveau des manuels scolaires (respectivement 78 %, 78 %, 79 % et 70 %) suivi des cahiers d'exercices (respectivement 69 %, 73 %, 70 % et 67 %). On note également un intérêt en mathématiques pour les logiciels (46 %). Ces résultats sont présentés au tableau 19.

Tableau 19

Répartition des répondants en fonction du type de matériel requis pour les mathématiques et les sciences

Matières	Niveaux de difficulté	N	Types de matériel					
			Manuels	Cahiers	Audio-visuel	Logiciels	Références	Affiches
Biologie								
	A	54	72	67	15	17	13	22
	G	43	81	72	7	12	9	21
	F	27	85	85	11	19	4	30
	Total	124	78	73	11	15	10	23
Chimie								
	A	43	72	74	40	19	16	26
	G	31	77	71	26	26	6	31
	F	26	88	58	15	0	4	19
	Total	100	78	69	29	16	10	26
Mathématiques								
	A	75	77	53	20	43	8	36
	G	81	85	73	15	47	5	37
	F	54	72	87	7	50	2	33
	Total	210	79	70	15	46	5	36
Physique								
	A	36	69	67	33	33	33	33
	G	21	76	67	33	29	14	14
	F	12	58	66	33	33	17	25
	Total	69	70	67	33	32	25	26

G. L'ordinatique

Les types de matériel les plus demandés en ordinatique sont les manuels scolaires (95 %), les cahiers d'exercices (88 %) et les logiciels (81 %) (tableau 20)

Tableau 20

Répartition des répondants en fonction du type de matériel requis pour l'ordinatique

			Types de matériel				
Matières	Niveaux de difficulté	N	Manuels	Cahiers	Audio-visuel	Logiciels	Références	Affiches
Ordinatique								
	A	34	94	88	18	71	59	41
	G	16	100	88	19	94	75	50
	F	7	86	86	0	100	57	0
	Total	57	95	88	16	81	63	39

H. Les sciences sociales

Les sciences sociales incluent les études contemporaines, la géographie et l'histoire. En géographie, les enseignants ont indiqué avoir le plus besoin de manuels scolaires (85 %) et de cahiers d'exercices (65 %). En histoire et études contemporaines, les enseignants auraient surtout besoin de cahiers d'exercices (90 %) et de manuels scolaires (81 %) (tableau 21).

Tableau 21

Répartition des répondants en fonction du type de matériel requis pour les sciences sociales et les études contemporaines

Matières	Niveaux de difficulté	N	Types de matériel					
			Manuels	Cahiers	Audio-visuel	Logiciels	Références	Affiches
Géographie								
	A	53	77	57	36	47	32	43
	G	43	84	58	40	40	14	37
	F	33	100	88	27	42	24	33
	Total	129	85	65	35	43	24	39
Histoire et études contemporaines								
	A	48	77	81	40	35	25	21
	G	28	75	100	29	43	36	25
	F	17	100	100	35	53	41	12
	Total	93	81	90	35	41	31	20

En général, il ressort des tableaux 14 à 21 que les besoins se situent surtout au niveau des manuels scolaires et des cahiers d'exercices. De plus, il appert que les besoins sont plus élevés au niveau fondamental qu'aux niveaux général et avancé. Toutefois, il faut prendre en considération qu'il y a plus d'élèves au niveau avancé et au niveau général qu'il n'y en a au niveau fondamental.

<u>L'enseignement aux cycles intermédiaire et supérieur et aux cours préuniversitaires de l'Ontario</u>

Comme il a été mentionné précédemment, le ministère de l'Éducation a entrepris une révision de la plupart des programmes-cadres. Cette révision modifie considérablement les programmes et procure une certaine

homogénéité entre les divers programmes-cadres : Ils ont à peu près tous adopté la même structure. Chacun présente les objectifs, le contenu, les activités pédagogiques et les méthodes d'évaluation. Les objectifs portent tant sur les habiletés de la pensée, sur les connaissances que sur les attitudes. L'insistance sur les objectifs d'ordre affectif constitue une nouveauté et ceux portant sur les habiletés de la pensée sans constituer une nouveauté ont été confirmés clairement comme faisant partie du curriculum. De plus, chaque programme-cadre propose un contenu différent pour chaque niveau de difficulté. Ce contenu est réparti en unités obligatoires et facultatives en précisant le temps à allouer à chacune de leurs composantes. Tous les programmes-cadres insistent également sur l'intégration des logiciels dans l'enseignement des diverses matières. De l'avis général, ces nouveaux programmes-cadres sont beaucoup plus précis et directifs que les anciens.

Les recommandations concernant le matériel didactique

Avant de procéder à la présentation des recommandations, il est à noter que les données concernant les nombres d'élèves inscrits dans les divers cours offerts dans les écoles secondaires datent de 1985 et depuis certains titres de cours ont pu changer à cause de la parution des nouveaux programmes.

A. Les affaires et le commerce

Selon le nouveau programme-cadre Affaires et commerce, cycles intermédiaire et supérieur et cours préuniversitaires de l'Ontario (1986), les conseils scolaires ont la possibilité d'offrir 71 cours (en comptant les dédoublements dûs aux niveaux de difficulté) répartis en dix sections : anglais/français des affaires, clavigraphie, comptabilité, économie, étude des consommateurs, formation d'entrepreneurs, gestion, marketing, monde du travail et soutien administratif.

Tableau 22

Nombre d'élèves inscrits en affaires et commerce dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario, 1985

	Niveaux					
Cours	9e	10e	11e	12e	13e	Total
Clavigraphie	3655	1284	133	54	0	5126
Comptabilité	0	72	1427	309	432	2240
Autres (8 cours)	561	270	856	763	0	2450
Total	4216	1626	2416	1126	432	9816

De ces cours, tous ne sont pas offerts en français. Le tableau 22 qui présente le nombre d'élèves inscrits en affaires et commerce indique que 10 cours sont offerts en français et que de ce nombre clavigraphie et comptabilité sont les plus suivis. Pour l'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO), un élève doit avoir parmi ses 30 crédits au moins un crédit soit en affaires et commerce soit en études technologiques. Beaucoup d'étudiants suivent alors le cours de clavigraphie. Les rencontres avec les chefs de secteur nous ont permis de constater l'existence de matériel didactique pour l'enseignement de ce cours. Toutefois, il faudrait produire un manuel scolaire en comptabilité, 11e année. Les exemples contenus dans les volumes actuels ne correspondent plus à la réalité d'aujourd'hui. Les enseignants pourraient avoir également besoin de matériel récent pour des domaines comme bureautique et marketing.

B. Les arts

L'enseignement des arts visuels et dramatiques repose principalement sur la conception et la réalisation d'oeuvres. Par exemple, le programme-cadre Arts visuels, cycles intermédiaire et supérieur (1986) inclut quatre composantes soit la conception, le travail en atelier,

l'histoire de l'art et les travaux spéciaux. Une grande partie des heures de cours doit être consacrée aux deux premières composantes. Les élèves qui désirent obtenir un diplôme d'études secondaires (DESO) doivent compter parmi leurs 30 crédits un crédit en arts soit en arts visuels, en arts dramatiques ou en musique. Selon le tableau 23, les élèves s'inscrivent surtout aux cours d'arts visuels. L'enseignement des cours d'arts requiert, outre le matériel d'arts (incluant les instruments de musique), des livres de références portant sur l'histoire de l'art et sur diverses techniques. Il est possible pour un enseignant ou une enseignante de se procurer de tels ouvrages même si un manuel scolaire peut sembler plus pratique.

Tableau 23

Nombre d'élèves inscrits en arts dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario, 1985

	Niveaux					
Cours	9e	10e	11e	12e	13e	Total
Arts dramatiques	571	729	658	134	4	2096
Arts visuels	1949	1954	836	475	154	5368
Musique	1016	579	314	189	70	2168
Autres (2 cours)	109	173	63	33	56	434
Total	3645	3435	1871	831	284	10066

Cependant, en musique un cahier de méthode nous semble essentiel pour apprendre à jouer d'un instrument. Les cahiers de méthodes comprennent un certain nombre de leçons permettant à l'élève de maîtriser une habilité. Chacune des leçons se termine généralement par une mélodie permettant à l'élève de pratiquer ce qu'il a appris. Les documents existants sont principalement en anglais et américains. Les mélodies que l'on y retrouve relèvent du folklore américain et apparaissent très peu

motivantes pour l'élève. Il serait important de combler cette lacune. Il faudrait donc traduire et adapter ce matériel.

C. Les arts du langage

Le français

Le nouveau programme-cadre Français, cycles intermédiaire et supérieur et cours préuniversitaires de l'Ontario préconise l'approche communicative pour l'enseignement du français. La caractéristique principale de cette approche est le fait que l'élève développe des habiletés langagières en vivant des expériences de communication. Cette approche entraînera des modifications considérables de l'enseignement du français dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario. Ces modifications au programme de français sont importantes car il ne s'agit pas d'une modification ou réorganisation du contenu mais bien d'un changement d'orientation pédagogique. La mise en oeuvre de cette nouvelle orientation pédagogique devra absolument être appuyée par du matériel didactique qui respecte cette orientation. Le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques a commencé la production de ce matériel. Cependant, le nombre d'élèves inscrits aux cours de français (voir tableau 24) justifie la conception de plusieurs collections. Ceci permettra un choix aux enseignants en fonction des besoins de leurs élèves et des caractéristiques de leur milieu de vie.

Tableau 24

Nombre d'élèves inscrits en arts du langage dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario, 1985

	Niveaux					
Cours	9e	10e	11e	12e	13e	Total
Anglais	1444	1377	1133	1043	194	5191
Français	5148	5143	5767	4301	1295	21654

Le matériel devra viser le développpement d'un savoir-faire (habiletés à communiquer et à penser), la manifestation d'un savoir-être (insertion culturelle) et l'acquisition d'un savoir (connaissances). Il devra inclure les 5 formes de discours (les formes orales, écrites, audio-visuelles, littéraires orales et écrites et utilitaires de la vie courante) qui permettront à l'élève de faire appel aux diverses fonctions de la communication (les fonctions informative, expressive, incitative, poétique, interactionnelle et heuristique). Le matériel devra également inclure des suggestions d'activités et des activités s'adressant aux trois niveaux de difficulté offerts dans les écoles secondaires de l'Ontario. De plus, si on veut que l'évaluation soit intégrée à l'enseignement et à l'apprentissage, il faudra inclure des suggestions d'évaluation et d'auto-évaluation et ce pour le savoir-faire, le savoir-être et le savoir. Les textes, documents et activités devront répondre aux goûts de l'élève, à ses intérêts et à ses besoins. Finalement, le matériel devra lui offrir des occasions de défi et de dépassement.

L'anglais langue seconde

Les principes théoriques (quant à la conception du langage) qui sous-tendent l'élaboration du programme-cadre Anglais/English, cycles intermédiaire et supérieur sont semblables à ceux présentés dans le programme-cadre de français. Le programme d'anglais préconise, sans la nommer, une approche communicative. Tout comme en français, la mise en oeuvre de ce programme va entraîner une modification des styles d'enseignement qui conduira à une modification du matériel didactique. Toutefois, il est possible de trouver du matériel didactique qui réponde au moins en grande partie à ces nouvelles exigences.

D. L'éducation physique et la santé

Les programmes-cadres d'éducation physique et santé pour les cycles intermédiaire et supérieur et les cours préuniversitaires de l'Ontario sont en cours de révision. Ils devraient être publiés au cours de

l'annnée 1988. Le contenu du programme dans ce domaine portant principalement sur l'activité physique et les habiletés motrices reliées à divers sports, les besoins en matériel didactique imprimé sont plutôt limités. La section santé est celle qui nécessiterait le plus ce type de matériel. Les enseignants devraient avoir à leur disposition des séries de trousses ou de fascicules chacun portant sur un thème particulier. Le nombre d'élèves inscrits à ces cours (voir tableau 25) justifierait la production de ces documents.

Tableau 25

Nombre d'élèves inscrits en éducation physique et santé dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario, 1985

	Niveaux					
Cours	9e	10e	11e	12e	13e	Total
Éducation physique et santé	4432	2865	2141	1740	265	11443

E. Les études technologiques

Le programe-cadre Études technologiques, cycles intermédiaire et supérieur (1985), tout comme celui d'affaires et commerce, inclut une diversité de cours offerts dans plusieurs secteurs de la technologie. De ces cours, seulement neuf étaient offerts en 1985 dans les écoles secondaires françaises (voir tableau 26).

Tableau 26

Nombre d'élèves inscrits en études technologiques dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario, 1985

	Niveaux					
Cours	9e	10e	11e	12e	13e	Total
Construction	199	486	480	266	0	1431
Matériaux et procédés	1770	420	447	256	0	2893
Transport	223	649	769	747	0	1988
Autres (6 cours)	152	705	578	384	0	1819
Total	2344	2260	2274	1253	0	8131

F. Les mathématiques et les sciences

Les élèves désireux d'obtenir un diplôme d'études secondaires, doivent obtenir au moins deux crédits de mathématiques et deux crédits de sciences. La plupart des élèves, comme l'indiquent les chiffres du tableau 27, suivent ces cours en 9e et 10e année. Toutefois, le nombre d'élèves qui suivent des cours dans ces matières au cycle supérieur est, toute proportion gardée, assez élevé. Les programmes-cadres dans ces domaines viennent d'être révisés ou sont en cours de révision. Ces changements ne viennent qu'amplifier le grave problème chronique du matériel didactique dans ces matières.

Tableau 27

Nombre d'élèves inscrits en mathématiques et sciences dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario, 1985

	Niveaux					
Cours	9e	10e	11e	12e	13e	Total
Mathématiques						
Mathématiques	4950	4972	655	445	619	11641
Calcul infinitésimal	0	0	0	0	877	877
Fondements des mathématiques	0	0	1879	1762	0	3641
Relations et fonctions	0	0	0	0	1001	1001
Mathématiques appliquées	57	84	1425	906	53	2525
Total	5007	5056	3959	3113	2550	19685
Sciences						
Biologie	110	60	1480	115	865	2630
Chimie	0	0	1303	966	747	3016
Physique	0	29	1179	545	634	2387
Sciences	4491	4629	32	20	0	9172
Autres (2 cours)	0	0	109	1	0	110
Total	4601	4718	4103	1647	2246	17315

Le programme-cadre Mathématiques, cycle intermédiaire et supérieur (1985), présente les composantes des cours ainsi que les éléments du processus d'apprentissage des mathématiques : ce sont le langage, la méthode expérientielle, les démonstrations (preuves logiques), les applications, les modèles mathématiques, la résolution de problèmes, l'utilisation des calculatrices, l'ordinateur, l'estimation et la précision et les chiffres significatifs. Le programme vise également à développer une attitude positive à l'égard des mathématiques et invite les enseignants à tenir compte des différences individuelles. Une compagnie vient de publier des manuels scolaires pour les cours de 9e et 10e années niveau avancé et a obtenu une subvention du fonds de langue

française (matériel didactique) pour réaliser celui de 11e année, niveau avancé. Il faudrait un manuel supplémentaire pour la 12e année niveau avancé. Il faudrait également une série complète (de la 9e à la 12e année) pour le niveau général. Les enseignants de 9e et 10e année niveau fondamental devraient pouvoir utiliser des cahiers d'activités. Finalement, il faudrait un manuel scolaire pour le cours de mathématiques discrètes (CPO) et un second pour le cours d'algèbre et de géométrie (CPO).

Le nouveau programme-cadre de sciences n'est pas encore disponible en français. Cependant, nous avons pu consulter une ébauche de la version française ainsi que des sections qui sont disponibles en anglais. Il comportera 15 sections portant sur les sciences générales, la biologie, la chimie, la géologie, la physique, les sciences de l'environnement et les sciences et la société. Le programme-cadre décrit pour chaque cours et pour chaque niveau de difficulté des unités obligatoires ainsi que certaines unités facultatives. Il propose également une répartition des heures allouées à chaque unité. Les sciences constituent un autre domaine où le matériel didactique répondant aux besoins des élèves et des programmes-cadres est inexistant.

Le matériel didactique pour l'enseignement des sciences devra inclure plusieurs activités de laboratoire. Il faudra produire un manuel pour chacun des cours suivants : sciences, 9e année, niveau avancé; sciences, 9e année, niveau général; sciences, 10e année, niveau avancé; sciences, 10e année, niveau général; biologie, cycle supérieur, niveau avancé; biologie, cycle supérieur, niveau général; chimie, cycle supérieur, niveau avancé; chimie, cycle supérieur, niveau général; physique, cycle supérieur, niveau avancé; physique, cycle supérieur, niveau général; biologie, CPO; chimie, CPO; physique, CPO. À cette liste il faudra ajouter des cahiers d'activités pour les cours de sciences de 9e et de 10e année, niveau fondamental.

G. L'ordinatique

Tous les cours offerts en ordinatique sont des cours facultatifs. Les plus suivis sont introduction à l'informatique et informatique (voir tableau 28). Ces cours requièrent des logiciels permettant d'explorer la technologie du traitement de l'information.

Tableau 28

Nombre d'élèves inscrits en ordinatique dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario, 1985

	Niveaux					
Cours	9e	10e	11e	12e	13e	Total
Introduction	43	1731	79	39	0	1892
Informatique	31	13	565	250	0	859
Autres (2 cours)	0	117	465	53	0	635
Total	74	1861	1109	342	0	3386

H. La géographie, l'histoire et les études contemporaines

Le programme-cadre de géographie est en révision et devrait être publié sous peu. Pour ce qui est du programme-cadre Histoire et études contemporaines, cycles intermédiaire et supérieur et cours préuniversitaires de l'Ontario, deux de ses fascicules ont été publiés en 1986 et les deux autres en 1987. Pour l'obtention du diplôme d'études secondaires, un étudiant ou une étudiante doit avoir suivi un cours de géographie du Canada, un cours d'histoire du Canada et un cours en sciences sociales au cycle supérieur. Les chiffres du tableau 29 indiquent que le cours de géographie du Canada est surtout offert en 9e année et que celui d'histoire l'est surtout en 10e année.

Tableau 29

Nombre d'élèves inscrits en sciences sociales et études contemporaines dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario, 1985

	Niveaux					
Cours	9e	10e	11e	12e	13e	Total
Études contemporaines						
Droit	0	0	418	1087	29	1534
La famille	789	651	490	708	571	3209
L'homme et la société	0	0	600	239	57	896
Autres (7 cours)	1667	951	1219	1057	336	5230
Total	2456	1602	2727	3091	993	10869
Géographie						
Géographie (Canada)	3720	1228	10	48	289	5295
Géographie Physique	0	0	725	88	0	813
Autres (5 cours)	59	74	404	440	341	1318
Total	3779	1302	1139	576	630	7426
Histoire						
Histoire (Canada)	1000	3870	0	0	417	5287
Histoire ancienne et médiévale	0	0	876	20	0	896
Autres (3 cours)	0	0	181	37	361	579
Total	1000	3870	1057	57	778	6762

Les volumes actuellement utilisés en géographie ont plus de dix ans et sont considérés dépassés par les enseignants qui les utilisent. Par exemple, les statistiques sur les populations datent de plus de 15 ans. Il est donc impératif de produire un manuel de géographie de 9e et de 10e année pour le niveau avancé et un second pour le niveau général et des cahiers d'activités pour le niveau fondamental.

Une analyse du nouveau programme-cadre d'histoire et études contemporaines permet de dégager les grandes orientations du matériel didactique qui répondraient à ses exigences. Le matériel devra inclure les objectifs, le contenu, les activités pédagogiques et les méthodes d'évaluation.

Les objectifs sont divisés en trois catégories soit :

-les objectifs sur le plan des habiletés (organiser les renseignements, interpréter les idées, développer l'esprit d'analyse et de synthèse, etc.). Les habiletés à développer sont, de la plus simple à la plus complexe, le repérage, l'organisation, la communication, la conceptualisation et l'évaluation. Pour chacune de ces habiletés, il y a une étape d'éveil de l'élève à l'habileté, une étape de développement et de maintien de l'habileté et finalement une étape d'intégration de l'habileté.

-les objectifs sur le plan cognitif (connaître les grands événements, connaître les besoins des groupes minoritaires, etc.). Les cinq grandes opérations cognitives sont représentées par les verbes identifier, énumérer, décrire, expliquer et définir.

-les objectifs affectifs (aimer sa localité, réfléchir aux valeurs, apprécier la contribution des groupes ethniques à la vie du pays) qui sont représentés par cinq verbes-clés soit prendre conscience, réfléchir, apprécier, manifester et faire preuve.

Les activités pédagogiques proposées dans le matériel didactique se diviseront en trois catégories : la présentation (activités centrées sur les enseignants), l'interaction (entre l'élève et l'enseignant ou l'enseignante) et la découverte (activités centrées sur l'élève). Le contenu des cours variera en fonction du niveau de difficulté.

Les manuels actuels ne répondent pas à ces exigences. Bien que certains manuels du Québec soient très bien faits, leur contenu quant à l'histoire

du Canada ne correspond pas à celui du programme de l'Ontario. Les manuels anglais comprennent certaines sections qui pourraient être traduites et adaptées mais un fort pourcentage resterait à créer. Il est donc recommandé de créer un manuel d'histoire du Canada, 9e et 10e année pour le niveau avancé, un second pour le niveau général et des cahiers d'activités pour le niveau fondamental. Finalement, il faudrait produire soit un manuel scolaire soit une série de fascicules portant sur les thèmes du cours civilisations dans l'histoire. Car ce cours a été restructuré et inclut de nouveaux thèmes.

Les logiciels et les didacticiels

Il y a quelques années déjà, l'ordinateur a fait son apparition dans les écoles. L'implantation et l'utilisation de ces systèmes a été plutôt chaotique : des appareils de plusieurs compagnies et même les appareils d'une même compagnie qui n'étaient pas compatibles les uns avec les autres, un manque de logiciel, etc. Depuis, il y a eu une rationalisation du marché et les enseignants ont appris à utiliser et à maîtriser ces appareils principalement pour le traitement de texte et pour la compilation des notes de leurs élèves. Ces enseignants commencent peu à peu à s'intéresser à l'utilisation qu'ils pourraient faire de ces appareils comme moyen didactique. Le moment est donc venu, comme le suggère les programmes-cadres, d'intégrer les logiciels à la panoplie d'outils pédagogiques utilisés pour l'enseignement des diverses matières. Il faudra toutefois augmenter la production de logiciels et en favoriser l'achat par les conseils scolaires.

Nombres d'élèves inscrits aux différents cours offerts dans les écoles secondaires françaises de l'Ontario

En 1985, les écoles secondaires françaises de l'Ontario ont offert 91 cours différents et chacun de ces cours pouvait être offert à un ou plusieurs niveaux de difficulté. Le tableau 30 présente la répartition de ces cours en fonction du nombre d'élèves inscrits. Soixante-quatorze pour 100 de ces cours comptent moins de 1 000 élèves et seulement 15 pour 100 comptent plus de 3 000 élèves. Ces nombres sont peu élevés et seule

une volonté politique ferme du gouvernement permettra de fournir aux écoles secondaires françaises de l'Ontario le matériel didactique dont elles ont besoin pour mettre en oeuvre les programmes-cadres des diverses matières. Ces statistiques révèlent l'ampleur du problème en ce qui a trait au matériel didactique pour les écoles secondaires françaises de l'Ontario et l'importance qu'il y a à ce que le ministère subventionne adéquatement la production de matériel didactique.

Tableau 30

Répartition des cours offerts en fonction du nombre d'élèves inscrits

Nombre d'élèves inscrits	Pourcentage	% Cummulatif
1000 et moins	73,7	73,7
1001-2000	2,5	79,2
2001-3000	7,7	86,9
3001-5000	3,3	90,2
5001-10000	6,6	96,8
10001-20000	2,2	99,0
20001 et plus	1	100,0

Le tableau des besoins des écoles secondaires

Le tableau 31 présente les besoins prioritaires des écoles françaises de l'Ontario en ce qui a trait au matériel didactique. Nous n'avons retenu que les besoins qui nous semblaient prioritaires et dont la production pourrait être subventionnée dans le cadre du fonds de langue française (matériel didactique).

Tableau 31

Besoins prioritaires en matériel didactique des écoles secondaires françaises de l'Ontario

- Anglais	
- Affaires et commerce	- Manuel scolaire, comptabilité
- Arts	
- Éducation physique	- fascicules portant sur les thèmes du programme de santé
- Études technologiques	
- Français	- Manuels scolaires, 9e année, niveau avancé - Manuels scolaires, 9e année, niveau général - Cahiers d'activités, 9e année, niveau fondamental - Manuels scolaires, 10e année, niveau avancé - Manuels scolaires, 10e année, niveau général - Cahiers d'activités, 10e année, niveau fondamental - Manuels scolaires, 11e année, niveau avancé - Manuels scolaires, 11e année, niveau général - Cahiers d'activités, 11e année, niveau fondamental - Manuels scolaires, 12e année, niveau avancé - Manuels scolaires, 12e année, niveau général - Cahiers d'activités, 12e année, niveau fondamental - Cahiers d'activités, 12e année, niveau fondamental - Manuels scolaires, CPO
- Géographie	- Manuel scolaire, 9e et 10e années, niveau avancé - Manuel scolaire, 9e et 10e années, niveau général - Cahiers d'activités, 9e et 10e années, niveau fondamental
- Histoire/études contemporaines	- Manuel scolaire, histoire 9e et 10e années, niveau avancé - Manuel scolaire, histoire 9e et 10e années, niveau général - Cahiers d'activités, histoire 9e et 10e années, niveau fondamental - Manuel scolaire, civilisations dans l'histoire

- Suite -

- Mathématiques	- Manuel scolaire, 9e année, niveau général - Cahiers d'activités, 9e année, niveau fondamental - Manuel scolaire, 10e année, niveau général - Cahiers d'activités, 10e année, niveau fondamental - Manuel scolaire, 11e année, niveau général - Manuel scolaire, 12e année, niveau avancé - Manuel scolaire, 12e année, niveau général - Manuel scolaire, Algèbre et géométrie, CPO - Manuel scolaire, Mathématiques discrètes, CPO
- Musique	- Cahiers de méthode, (1 par instrument), 9e année - Cahiers de méthode, (1 par instrument), 10e année
- Ordinatique	
- Sciences	- Manuel scolaire, sciences, 9e année, niveau avancé - Manuel scolaire, sciences, 9e année, niveau général - Cahiers d'activités, sciences, 9e année, niveau fondamental - Manuel scolaire, sciences, 10e année, niveau avancé - Manuel scolaire, sciences, 10e année, niveau général - Cahiers d'activités, sciences, 10e année, niveau fondamental - Manuel scolaire, biologie, cycle supérieur, niveau avancé - Manuel scolaire, biologie, cycle supérieur, niveau général - Manuel scolaire, chimie, cycle supérieur, niveau avancé - Manuel scolaire, chimie, cycle supérieur, niveau général - Manuel scolaire, physique, cycle supérieur, niveau avancé - Manuel scolaire, physique, cycle supérieur, niveau général - Manuel scolaire, biologie, CPO - Manuel scolaire, chimie, CPO - Manuel scolaire, physique, CPO
- Toutes les matières	- Intégration des logiciels

Autres considérations concernant le matériel didactique

L'échéancier de production

La très grande partie du matériel figurant sur les listes des tableaux 11 et 31 doit être produite d'ici 1989. En ce qui concerne le palier secondaire, la priorité doit être accordée au matériel requis pour les cours de 9e et de 10e année niveau général suivi du matériel pour les cours de 9e et de 10e année niveau avancé et niveau fondamental. La mise en oeuvre des programmes-cadres à ces niveaux est commencée depuis septembre 1987 dans certaines matières, alors que dans d'autres, elle se fera en septembre 1988. Pour les autres années d'études, la mise en oeuvre se fera en septembre 1989.

L'égalité des chances entre les francophones et les anglophones en ce qui a trait au matériel didactique

Le ministère de l'Éducation veut assurer l'égalité des chances en éducation aux élèves qui fréquentent les écoles de langue française et de langue anglaise en Ontario. En ce qui a trait au matériel didactique, cet objectif est loin d'être atteint. Comme il en a été question dans les sections précédentes, les besoins sont nombreux. La difficulté actuellement rencontrée par les enseignants du secteur anglophone est de choisir parmi plusieurs livres celui qu'ils vont utiliser pour leurs différents cours. Pour les enseignants du secteur francophone elle réside dans le fait qu'il n'existe pas de manuels en français qui répondent aux exigences des programmes-cadres. Par exemple, en sciences un document de travail (Allan, 1987) préparé par un conseiller pédagogique indiquait que d'ici 1989 les enseignants anglophones auront accès à quelque 45 volumes qui répondront aux exigences des nouveaux programmes. Nous avons été incapables d'identifier des manuels semblables pour le secteur francophone.

Il est sûr que pour les maisons d'édition, laissées au libre marché, le marché anglophone est plus attrayant à cause du plus grand nombre d'élèves. Dans les écoles de l'Ontario, il y a environ 20 à 30 fois plus d'anglophones que de francophones inscrits à un même cours. Par exemple, 5 287 francophones et 170 234 anglophones suivent le cours d'histoire du Canada en 9e et 10e années. Cependant, dans l'atteinte de ses objectifs, le ministère ne devrait pas tenir compte des nombres : si 500 étudiants francophones ont besoin d'un manuel scolaire pour un cours donné, ils y ont droit au même titre que les 15 000 anglophones qui suivent le même cours. L'égalité des chances entre francophones et anglophones doit se traduire par des ressources et des moyens équivalents.

La production originale, l'adaptation de matériel québécois ou l'adaptation de matériel anglais

Une étape importante suite à l'identification des besoins en matériel didactique consiste à déterminer le type de production requis pour chacun des besoins. Il s'offre alors trois possibilités : la production originale, l'adaptation de matériel québécois ou l'adaptation de matériel anglais.

La production originale de matériel didactique pour les écoles françaises de l'Ontario serait idéale. Elle constituerait des expériences enrichissantes pour le milieu franco-ontarien et permettrait d'établir une base pour l'édition franco-ontarienne. Cependant, elle n'est pas sans difficulté. L'ampleur des besoins et l'échéancier selon lequel ce matériel devra être produit nous force à recommander que la production originale soit réservée aux domaines d'études pour lesquels le biais linguistique est le plus important. Ce serait le cas de certaines sections d'histoire, de certaines sections de géographie et du matériel pour les cours de français. Quoique dans ce dernier cas, il ne faudrait pas non plus négliger le matériel produit pour les écoles françaises du Québec (voir paragraphe suivant). De plus, le matériel didactique visant à couvrir les sections des programmes portant sur les Franco-Ontariens (e.g. sciences, éducation physique, etc.) devra être une production

originale. Le reste du matériel devra être soit une adaptation de matériel québécois soit une adaptation de matériel anglais.

Devant les résultats de cette enquête, on peut être tenté d'utiliser le matériel didactique produit pour les écoles françaises du Québec dont le nombre d'élèves francophones lui assure une certaine rentabilité. Cependant, il faut considérer attentivement le contenu de ce matériel. Ce matériel didactique est conçu pour des élèves québécois : par conséquent, il fait souvent référence au milieu de vie québécois et il est conçu pour des élèves pour qui le français est une langue majoritaire. De plus, le ministère de l'Éducation désire que les programmes-cadres en vigueur dans les écoles françaises et anglaises de l'Ontario soient équivalents pour certaines matières et identiques pour d'autres. Le matériel didactique produit au Québec répond aux exigences des programmes-cadres du ministère de l'Éducation du Québec qui souvent diffèrent passablement des programmes en vigueur en Ontario. Ceci s'applique surtout au palier secondaire. Le matériel didactique produit pour les écoles du Québec a de très grandes qualités et doit être analysé avec soin et intérêt. Ce serait le cas notamment du matériel pour les cours de français tant de l'élémentaire que du secondaire. Cependant, avant d'être utilisés dans les écoles françaises de l'Ontario, la plupart de ces ouvrages devront être adaptés.

L'adaptation de certains de ces manuels exigera un trop grand investissement de temps et de ressources humaines. Il faudra alors se tourner vers l'adaptation de matériel anglais. L'adaptation de matériel didactique anglais inclut la traduction du volume et l'adaptation de son contenu pour les francophones. L'adaptation du matériel devra cependant respecter certaines conditions. La principale est que des enseignants devront 1) vérifier la qualité de la traduction, 2) vérifier si le niveau de langage est adapté aux élèves auquel le matériel s'adresse et 3) vérifier si le contenu respecte les objectifs de la société franco-ontarienne. Il est même recommandé de procéder à une mise à l'essai du matériel avant de le mettre sur le marché.

L'adaptation de matériel anglais serait appropriée pour des matières comme mathématiques, sciences, technologie, musique, etc. Elle comporte plusieurs avantages. Un premier avantage est que le matériel didactique anglais produit pour les écoles de l'Ontario répond aux exigences des programmes-cadres de la province. Le matériel étant déjà produit, il serait facile de soumettre quelques titres aux enseignants d'une matière donnée en leur demandant d'en choisir un qui répondrait à leurs besoins et à ceux de leurs élèves. Ces enseignants pourraient alors décider du matériel qui leur convient et un organisme pourrait faire part de cette décision aux maisons d'édition. Pour que ce processus soit efficace, il faut impliquer dans la mesure du possible tous les chefs de secteurs d'un domaine donné et tenter d'établir un consensus. Il faut absolument impliquer les enseignants dans le processus de sélection pour qu'ils se sentent écoutés, valorisés et responsables. Finalement, les coûts d'une adaptation sont moins élevés que ceux d'une production originale.

Les autres marchés de l'édition francophone

Une des solutions au problème de nombre que représente les écoles françaises de l'Ontario en ce qui a trait à la production de matériel didactique serait de considérer d'autres marchés : les francophones hors-Québec et les programmes d'immersion (français, langue seconde). En ce qui concerne les communautés francophones hors-Québec, il risque d'y avoir une incompatibilité au niveau des programmes, la même que l'on retrouve entre les programmes du Québec et ceux de l'Ontario. De son côté, l'immersion peut représenter un marché intéressant. En effet, en 1985, on comptait 55 860 élèves anglophones de la maternelle à la 8^{e} année pour qui plus de la moitié de l'enseignement se faisait en français alors que les écoles françaises recevaient 67 471 élèves francophones. Toutefois, l'immersion est un programme de français, langue seconde alors que les écoles françaises offrent un programme en français, langue première, le matériel didactique produit pour les écoles françaises doit répondre prioritairement aux besoins de la population qui les fréquentent.

La conception de matériel didactique par les enseignants

Les enseignants produisent actuellement beaucoup de matériel didactique dans le but de combler le vide laissé par la non disponibilité des ressources. La production du matériel cité dans les tableaux 11 et 31 permettra de combler les besoins de base des enseignants. Ces derniers ne s'attendent pas à ce que tout le matériel didactique dont ils ont besoin leur soit systématiquement fourni, mais ils demandent d'avoir au moins le matériel de base, ce qui nous semble très raisonnable. Nous sommes convaincus que ces derniers continueraient à créer du matériel visant à répondre à des besoins plus spécifiques des élèves ou à mettre au point des formes nouvelles et innovatrices de matériel didactique.

Puisque les enseignants créent du matériel didactique, il faudrait favoriser la communication entre les enseignants ainsi que la mise en commun du matériel produit. Ceci serait particulièrement important pour les cours et les niveaux de difficulté pour lesquels le nombre d'inscriptions est le moins élevé.

La disponibilité des ressources humaines pour la création du matériel constitue un autre point important à considérer : la communauté franco-ontarienne a-t-elle les ressources humaines nécessaires à la réalisation du matériel identifié dans ce rapport? La réponse à cette question dépendra des conditions de travail offertes aux concepteurs. La plupart du temps dans le monde de l'édition la rémunération de l'auteur provient des droits qu'il perçoit sur chaque ouvrage vendu. La grosseur du marché pour le matériel didactique anglophone assure un revenu décent aux auteurs de ce matériel. Cependant, la petitesse du marché franco-ontarien ne peut assurer les mêmes revenus aux auteurs francophones. Le modèle anglais de l'édition ne peut donc pas être appliqué au secteur francophone et tant qu'il le sera les maisons d'édition auront beaucoup de difficulté à recruter des auteurs.

Plusieurs des enseignants rencontrés dans le cadre de cette étude se sont dits intéressés à élaborer du matériel didactique, selon certaines conditions. La solution avancée par toutes les personnes interrogées

consisterait soit à garantir un revenu, soit à libérer les enseignants de leur charge d'enseignement pour qu'ils se consacrent entièrement à la production de matériel didactique. La majorité opterait pour la deuxième hypothèse, car, outre les considérations financières, plusieurs affirment qu'enseigner et produire du matériel didactique pour fin de publication les obligeraient à sacrifier leur vie familiale.

De plus, avec l'arrivée des nouveaux programmes-cadres, surtout au palier secondaire, chaque conseil scolaire doit produire les cours d'études pour l'ensemble de ces programmes. Certains conseils scolaires vont jusqu'à libérer des enseignants pour faire ce travail. Ce processsus se répète autant de fois qu'il y a de conseils scolaires. Il faudrait peut-être considérer la possibilité que les conseils scolaires se regroupent et mettent sur pied des équipes de travail où par exemple la moitié de ces personnes produirait les cours d'études et l'autre moitié produirait le matériel didactique. Les personnes oeuvrant au sein de ces équipes devraient travailler en étroite collaboration afin de s'assurer que le matériel produit forme un tout cohérent. Une autre possibilité consisterait à demander à chaque conseil de verser un montant d'argent par élève pour qu'un organisme indépendant des conseils scolaires, mais en collaboration constante avec eux, se serve de ce fonds pour libérer des enseignants qui produiront les plans d'études et le matériel didactique. Il faudrait que les conseils scolaires, les maisons d'édition et le ministère s'entendent sur ce projet.

Le budget du fonds de langue française

Le fonds de langue française (matériel didactique) a été créé en 1977 et son budget annuel était alors de 2 500 000 dollars. En 1987, il n'est plus que de 790 000 dollars soit une diminution de 69 pour 100. Ce calcul n'inclut pas l'inflation. Cette diminution du budget du fonds de langue française est inacceptable compte tenu des nombreux besoins recensés. Il est permis de se demander si cette diminution du budget n'est pas en grande partie responsable de la situation actuelle.

La Circulaire 14

La Circulaire 14 donne la liste des manuels approuvés par le ministre de l'Éducation qui pourront être utilisés dans les écoles de l'Ontario. Pour les fins de la présente étude, nous ne nous sommes intéressés qu'à la section française de la circulaire. L'analyse de certains manuels ainsi que les rencontres avec les responsables de la rédaction et de la mise en oeuvre des programmes-cadres nous ont convaincus que plusieurs des titres de la circulaire sont désuets ou ne répondent pas aux nouvelles exigences du ministère. Certains d'entre eux entravent même la mise en oeuvre des orientations pédagogiques du ministère. C'est le cas notamment pour la mise en oeuvre des Années de formation et de ces documents d'appui Une découverte partagée et Les âges 9 à 12 ans.

Il serait donc nécessaire d'évaluer tous les titres compris dans la Circulaire 14 et de retirer ceux qui sont désuets ou ne répondent plus aux exigences du ministère. Il est jugé inopportun de garder des manuels inadéquats sous prétexte que ce sont les seuls qui existent. Le ministère devra toutefois prendre les mesures qui s'imposent pour garantir la disponibilité du matériel de remplacement.

Les droits d'auteur

La loi sur les droits d'auteur vise à protéger les auteurs et les maisons d'édition et permet, entre autres, d'assurer le revenu de l'auteur. La mise en oeuvre des orientations pédagogiques du ministère nécessite la consultation par les élèves de divers types de textes et de diverses sources d'information. L'école n'aura pas toujours à sa disposition ces documents ou ne les aura pas en quantité suffisante. L'enseignant ou l'enseignante devrait alors pouvoir reproduire certaines parties de documents.

Pour ce faire, le ministère de l'Éducation devrait négocier des ententes avec les maisons d'édition pour permettre la copie des documents qu'elles produisent. Ces ententes pourraient prendre plusieurs formes : les maisons d'édition permettraient la copie de certaines parties d'un

document à partir du moment où un conseil scolaire en achèterait un certain nombre de copies; les conseils scolaires ou le ministère pourraient verser soit un montant forfaitaire global aux maisons d'édition soit un montant par page reproduite. Ce document n'a pas pour but d'imposer une solution à ce problème mais signale seulement qu'une entente serait profitable à toutes les parties impliquées. Ceci devrait s'appliquer à toutes les formes de matériel didactique.

La coordination de la production du matériel didactique

Les propositions contenues dans les sections précédentes exigeront qu'un organisme existant ou à créer soit responsable de leur mise en oeuvre.

Cet organisme jouerait un rôle de coordonnateur de la production du matériel didactique destiné aux écoles françaises de l'Ontario. Il collaborerait étroitement avec les maisons d'édition et les conseils scolaires. Il ne devrait pas s'occuper de la publication des documents mais plutôt laisser cette responsabilité aux maisons d'édition. Cela n'empêcherait pas les maisons d'édition de concevoir et publier un ouvrage qui répondrait aux besoins des écoles françaises de l'Ontario. Toutefois, pour être subventionné par le fonds de langue française ce projet devra correspondre à un besoin identifié. Il serait également responsable de la mise à jour de la liste des besoins en matériel didactique des écoles françaises de l'Ontario.

À partir des listes de matériel des tableaux 11 et 31, cet organisme devrait être responsable de la consultation auprès des enseignants visant à déterminer quels titres ou documents québécois ou anglais devraient être adaptés et publiés. Cet organisme devrait, suite à une présélection, soumettre aux enseignants qui oeuvrent dans un domaine donné un choix de quatre ou cinq titres québécois ou anglais à examiner. De ce nombre, un seul serait retenu, autant que possible par consensus. Une liste de titres couvrant la liste des besoins identifiés dans ce rapport pourrait être alors transmise au fonds de langue française pour que ce dernier la soumette aux maisons d'édition. Le fonds de langue française devrait alors subventionner en priorité mais pas nécessairement

exclusivement le matériel sélectionné par cet organisme ainsi que les productions originales produites pour répondre aux besoins identifiés dans ce rapport.

L'organisme devrait également favoriser la mise en commun du matériel didactique produit par les enseignants ou les conseils scolaires dans le cadre de leur planification de cours ou de plans d'études. Il pourrait également analyser ce matériel et voir dans quelle mesure il répond aux besoins de la majorité des écoles françaises et aux orientations pédagogiques du ministère. Il pourrait s'agir d'élaborer des cahiers d'activités pour un domaine donné à partir d'une sélection d'activités proposées dans plusieurs de ces documents. L'organisme devrait alors soumettre son projet au fonds de langue française qui à son tour le soumettrait aux maisons d'édition. Le fonds de langue française devrait alors soumettre aux maisons d'édition des priorités plus précises, semblables à celles établies dans le présent rapport, afin de répondre aux besoins de base des écoles françaises de l'Ontario.

Un tel organisme pourrait être également responsable de la coordination des efforts des conseils scolaires francophones pour produire les plans d'études et le matériel didactique qui devrait les accompagner. Il aurait alors le pouvoir de recomander au fonds de langue française de subventionner la production de plans d'études qui pourraient prendre la forme de guides pédagogiques.

Le ministère de l'Éducation devra s'assurer qu'une fois ce matériel produit, les conseils scolaires aient les fonds nécessaires à l'achat de ce matériel pour répondre au renouveau pédagogique qu'il propose, car il n'est pas garanti que les conseils pourront se procurer tous ces manuels pour les nouveaux programmes.

<u>L'information sur la parution du matériel didactique</u>

Suite à la production du matériel didactique, il faudra s'assurer que les enseignants soient informés de sa parution. Les réponses à notre

questionnaire ont permis de déterminer que plus des deux tiers des enseignants se disent mal informés sur ce sujet.

La formation et le perfectionnement des enseignants

Comme le mentionne la section de ce rapport intitulée Mise en oeuvre des politiques provinciales sur les programmes d'études, offrir aux enseignants le matériel didactique dont ils ont besoin, même s'il est conçu en accord avec les orientations pédagogiques du ministère, ne constitue pas une garantie de la mise en oeuvre de ces politiques; le matériel didactique, la formation et le perfectionnement des enseignants, les circulaires, les programmes-cadres devraient être considérés comme un tout indissociable.

Au niveau du perfectionnement, les enseignants devraient participer à des sessions de formation sur les programmes-cadres et les autres documents du ministère. La plupart des enseignants ont accès à ce genre de sessions de formation. Toutefois, ces sessions devraient inclure des suggestions concrètes d'activités et un suivi soutenu en salle de classe. Ainsi, les enseignants pourraient mettre en oeuvre ces suggestions d'activités, avoir accès à une personne-ressource qui pourrait les aider et participer à des sessions subséquentes pendant lesquelles ils pourraient mettre en commun et évaluer les activités réalisées. La seule présentation des documents ne suffit pas, il faut fournir aux enseignants des stratégies concrètes qu'ils pourront appliquer dans leur salle de classe. Les changements proposés aux enseignants devraient être graduels afin d'éviter que l'imposition de changements trop brutaux ne les découragent et qu'ils considèrent la mise en oeuvre des orientations pédagogiques du ministère comme un fardeau qu'ils doivent assumer seuls. Ce type de perfectionnement favoriserait donc une interaction constante entre les enseignants et les responsables de la mise en oeuvre de ces documents.

Ce perfectionnement devrait s'adresser également aux surintendants et aux directeurs d'écoles car ils ont un rôle important à jouer dans le processus de changement. En ce qui a trait au matériel didactique ils

devront être sensibles aux besoins des enseignants et les encourager à utiliser du matériel qui favorise la mise en oeuvre des orientations pédagogiques du ministère.

Un perfectionnement comme celui proposé requiert plus de ressources humaines que celles actuellement chargées de la mise en oeuvre des divers documents du ministère. Il serait alors primordial d'augmenter le personnel au sein, entre autres, des services consultatifs de langue française du ministère. Les conseils scolaires seuls ne peuvent suffire à la tâche : ils doivent offrir des services variés et ces derniers diffèrent d'un conseil scolaire à l'autre. Une augmentation du nombre de conseillers pédagogiques du ministère et des conseils scolaires permettrait une action plus directe au niveau de l'enseignant ou l'enseignante en salle de classe. Il est important de maintenir un équilibre entre les tâches administratives des conseillers pédagogiques et leur rôle de formateur auprès des enseignants. Ce dernier est primordial pour assurer la mise en oeuvre des orientations pédagogiques préconisées par le ministère.

Les deux universités chargées de la formation des futurs enseignants francophones doivent s'assurer que le contenu des cours offerts dans ce programme soit conforme aux orientations pédagogiques du ministère et ce pour tous les cycles. De plus, elles devraient s'assurer que les étudiants-maîtres réalisent leurs stages de pratique à l'enseignement auprès d'enseignants qui mettent en oeuvre les orientations pédagogiques du ministère. Les stages pratiques constituent une difficulté pour laquelle les universités devraient trouver des solutions même si cela implique une toute nouvelle conception des stages.

Les universités devraient également élaborer des nouvelles formules de perfectionnement des enseignants qui respectent les principes énumérés ci-dessus. La Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa a mis sur pied des programmes de formation d'animateurs. Ces programmes proposent la formation d'enseignants animateurs qui deviendront à leur tour animateur pédagogique auprès des enseignants de leur école ou de leur région. Ces programmes existent en mathématiques et en science. Ils

constituent des innovations qu'il faut continuer à encourager. Ils devraient s'étendre à l'ensemble des matières en prenant toutefois garde, principalement à l'élémentaire, de ne pas cloisonner ces matières; il faudra respecter la pédagogie d'intégration mise de l'avant par le ministère. D'autres formules de perfectionnement devraient également être explorées.

Un des obstacles que peuvent rencontrer les enseignants dans la réalisation du renouveau pédagogique est une incompréhension par les parents des changements pédagogiques proposés par le ministère de l'Éducation. Le style d'enseignement préconisé dans les écoles élémentaires par exemple ne correspond pas à ce qu'ils ont vécu. Le ministère devrait informer les parents sur les nouvelles orientations pédagogiques de l'école. Certaines émissions de TVOntario comme Actualités pédagogiques remplissent en partie ce rôle. Une vaste campagne d'information pourrait également être envisagée.

Finalement, le perfectionnement offert aux enseignants devra être accompagné d'un matériel didactique qui aura été conçu en fonction du renouveau pédagogique proposé par le ministère. Il faudra leur fournir les outils qui faciliteront le changement souhaité.

Coordination des services francophones

Il est important d'établir une structure qui répond aux besoins du système d'éducation franco-ontarien. Cela permettrait une meilleure coordination entre les concepteurs de programmes, le fonds de langue française, les responsables de la mise en oeuvre des documents du ministère, les services consultatifs de langue française et les concepteurs de matériel didactique afin que :

-le matériel didactique soit prêt pour l'entrée en vigueur officielle des programmes-cadres (comme c'est souvent le cas chez les anglophones).

-les conseils scolaires de concert avec d'autres organismes aient bien préparé la mise en oeuvre du programme avant sa distribution dans les écoles.

-les universités de concert avec d'autres organismes élaborent des formules de perfectionnement appropriées aux documents à mettre en oeuvre.

Résumé des recommandations du rapport

La présente recherche avait pour but d'identifier le matériel didactique nécessaire dans les écoles françaises de l'Ontario pour mettre en oeuvre les programmes-cadres actuellement en vigueur, les programmes-cadres en voie de réalisation et la circulaire Les années de formation. Elle devait également permettre d'établir une liste des besoins prioritaires.

La mise en oeuvre de la Circulaire P1J1, Les années de formation et des programmes-cadres nécessite d'une part la formation et le perfectionnement des enseignants et d'autre part du matériel didactique qui réponde aux exigences de ces documents. La présente étude porte sur ce dernier point. Cependant il est important de préciser que le matériel didactique vise à faciliter la mise en oeuvre et n'en est qu'un élément. Il n'est qu'un outil et ne doit pas être considéré comme un programme en soi. Le matériel didactique même conçu en accord avec les orientations du ministère ne constitue pas une garantie de modification chez l'enseignant ou l'enseignante de sa conception de l'éducation et de sa façon d'enseigner. La formation et le perfectionnement jouent donc un rôle aussi sinon plus important que le matériel didactique.

En ce qui a trait au matériel didactique, le présent rapport recommande :

-que le fonds de langue française (matériel didactique) subventionne en priorité mais pas exclusivement la production du matériel inclus dans les listes des tableaux 11 et 31. Le rapport recommande principalement la production de cahiers d'activités (voir définition page 39) pour le niveau élémentaire et la production de manuels scolaires pour le niveau secondaire.

-que ce matériel soit produit d'ici septembre 1989.

-que, pour le matériel du niveau secondaire, la priorité soit accordée au matériel requis pour les cours de 9e et de 10e année, niveau général suivi du matériel pour les cours de 9e et de 10e année, niveau avancé et niveau fondamental.

-que le ministère de l'Éducation augmente de façon très significative le budget du fonds de langue française pour permettre de combler le fossé qui sépare les francophones et les anglophones en ce qui a trait à la disponibilité du matériel didactique.

-que la production originale de matériel didactique soit réservée aux domaines d'études pour lesquels le biais linguistique est le plus important et pour les sections des programmes-cadres portant sur l'étude des Franco-Ontariens.

-que pour la plupart des ouvrages, le fonds de langue française favorise l'adaptation de matériel produit pour les écoles françaises du Québec ou de matériel produit pour les écoles anglaises de l'Ontario.

-que le fonds de langue française continue à subventionner la production de matériel destiné aux écoles de langue française, langue première.

-que le fonds de langue française s'assure que le contenu du matériel subventionné soit conforme aux orientations pédagogiques du ministère et aux programmes-cadres.

-que le ministère favorise la mise en commun du matériel produit par les enseignants des domaines ou des niveaux de difficulté pour lesquels le nombre d'inscriptions est moins élevé. Ce serait important notamment pour les enseignants du secondaire qui oeuvrent au niveau fondamental.

-que des enseignants puissent être libérés de leur charge d'enseignement pour qu'ils se consacrent entièrement à la production du matériel didactique identifié dans ce rapport.

-que le ministère procède à l'évaluation de tous les titres compris dans la circulaire 14 et en retire ceux qui sont désuets ou ne répondent plus à ses exigences. Il est jugé inopportun de garder des manuels inadéquats sous prétexte que ce sont les seuls qui existent. Le ministère devra toutefois prendre les mesures qui s'imposent pour garantir la disponibilité du matériel de remplacement.

-que le ministère négocie avec les maisons d'édition une entente sur les droits d'auteur afin de permettre la reproduction limitée de certains ouvrages.

-que les enseignants soient mieux informés des nouvelles parutions dans le domaine du matériel didactique.

-qu'un organisme existant ou à créer coordonne la production du matériel didactique destiné aux écoles françaises de l'Ontario. Cet organisme qui travaillera en étroite collaboration avec les maisons d'édition, les enseignants, les conseils scolaires et les divers services francophones du ministère de l'Éducation, sera responsable de :

-la mise à jour de la liste des besoins en matériel didactique des écoles françaises de l'Ontario;

-la consultation auprès des enseignants visant à déterminer quels titres ou documents québécois ou anglais devraient être adaptés et publiés;

-la mise en commun du matériel didactique produit par les enseignants ou par les conseils scolaires dans le cadre de leur planification de cours ou de plan d'études;

-la coordination des efforts des conseils scolaires francophones pour produire les plans d'études et le matériel didactique qui devrait les accompagner.

En ce qui a trait à la formation et au perfectionnement des enseignants le présent rapport recommande :

-que les ressources affectées au perfectionnement des enseignants soient augmentées.

-qu'attendu le grand nombre de nouveaux programmes-cadres et documents d'appui produits au cours des trois dernières années, dont la mise en oeuvre ne fait que débuter, le ministère augmente le personnel oeuvrant au sein des services consultatifs de langue française.

-que les universités, les conseils scolaires et les services consultatifs de langue française du ministère coordonnent leurs efforts et mettent en oeuvre des programmes de perfectionnement innovateurs qui répondent aux besoins des enseignants francophones.

Finalement, il serait important d'établir une structure qui réponde aux besoins du système d'éducation franco-ontarien. Cela permettrait une meilleure coordination entre les concepteurs de programmes, le fonds de langue française, les responsables de la mise en oeuvre des documents du ministère, les services consultatifs de langue française et les concepteurs de matériel didactique.

Annexe 1

Échantillon des questions du questionnaire destiné aux écoles élémentaires

QUESTIONNAIRE

1-Nom (facultatif): _____

2 -Nombre d'années d'expérience dans l'enseignement : _____

3 -Sexe: [M] [F]

4 -A quelle année d'études enseignez-vous?: _____

Réservé au bureau

École: _____

Conseil scolaire: _____

Région: _____

Matériel didactique: tout matériel conçu pour faciliter l'apprentissage. Le matériel peut être imprimé, informatisé ou audio-visuel destiné soit aux élèves, soit au personnel enseignant s'il s'agit de guides pédagogiques accompagnant du matériel à l'intention de l'élève.

5- Selon vous, quels seraient les **5 principaux critères** qui devraient guider le choix du matériel didactique utilisé dans les écoles?

Parmi la liste ci-dessous, choisissez-en **5** qui vous semblent les plus importants en inscrivant le chiffre **1** à côté de celui qui vous semble le plus important, le chiffre **2** à côté de celui qui serait le deuxième plus important, le chiffre **3** à côté du troisième et ainsi de suite jusqu'à 5.

- [ ] Qualité des exercices proposés
- [ ] Existence d'un guide du maître
- [ ] Qualité de la formulation des questions
- [ ] Capacité du matériel à couvrir le programme établi par le Ministère de l'éducation de l'Ontario
- [ ] Qualité des textes (qualité du langage)
- [ ] Intérêt des textes pour les élèves
- [ ] Qualité des suggestions d'activités complémentaires
- [ ] Existence de cahiers d'exercices
- [ ] Références au milieu de vie des élèves (noms de villes et personnages ontariens, la vie en Ontario, etc.)
- [ ] Continuité du matériel dans les années subséquentes (exemple: de la première à la troisième année, etc.)
- [ ] Niveau de difficulté adapté aux élèves
- [ ] Qualité de la présentation (illustrations, couleurs, mise en page,etc.)
- [ ] Type d'approche pédagogique
- [ ] Autre (précisez : _____)

6- Dans le choix de votre matériel didactique préféreriez-vous (encerclez votre réponse):

A un matériel didactique qui présente une démarche structurée détaillant les étapes de votre enseignement.

B un matériel didactique qui présente des stratégies d'enseignement vous permettant de structurer vous-mêmes votre enseignement.

7- Pour chacun des domaines d'études énumérés ci-dessous, indiquez votre degré de satisfaction pour le matériel didactique que vous utilisez (encerclez votre réponse).

Anglais	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
Arts visuels	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
Education physique	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
Etude du milieu	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
Français	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
Hygiène	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
Mathématiques	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
Musique	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
Sciences	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
Autre (précisez: _____)	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait

8- Cette question a pour but d'identifier des domaines d'études pour lesquels selon vous il existe un **manque** de matériel didactique. Pour ce faire, dans la case à côté de chaque domaine de la liste ci-dessous, **inscrivez:**

0, si selon vous les besoins en matériel didactique dans ce domaine sont comblés.

1, si selon vous il y a un manque de matériel didactique dans ce domaine.

2, si selon vous il y a un grand manque de matériel didactique qui devrait être comblé de façon urgente

Anglais ☐ si vous avez inscrit **0**, passez à la matière suivante: **arts visuels**

si vous avez inscrit les chiffres **1ou 2**

→ **a)** Encerclez le ou les type(s) de matériel didactique que vous jugez nécessaire(s) .Si vous en avez identifié plus d'un, classez-les par ordre de priorité en inscrivant un chiffre dans la case à côté de chaque type de matériel que vous avez encerclé (1 étant le plus important).

Manuels scolaires ☐ Matériel de référence (encyclopédies, dictionnaires,etc.) ☐

Cahiers d'exercices ☐ Logiciels ☐ Affiches, cartes, etc. ☐

Matériel audio-visuel (précisez: _____) ☐ Autre (précisez: _____) ☐

b) Si vous avez identifié un manque de matériel dans ce domaine, est-ce parce qu'il n'existe pas ☐

ou parce que vous n'y avez pas accès ☐

Annexe 2

Échantillon des questions du questionnaire destiné aux écoles secondaires

QUESTIONNAIRE

1-Nom (facultatif): _____

2 -Nombre d'années d'expérience reconnues par votre conseil scolaire: _____

3 -Sexe: [M] [F]

4 -De quelle matière êtes-vous responsable?: _____

Réservé au bureau

École: _____

Conseil scolaire: _____

Région: _____

Matériel didactique: tout matériel conçu pour faciliter l'apprentissage. Le matériel peut être imprimé, informatisé ou audio-visuel destiné soit aux élèves, soit au personnel enseignant s'il s'agit de guides pédagogiques accompagnant du matériel à l'intention de l'élève.

5- Selon vous, quels seraient les **5 principaux critères** qui devraient guider le choix du matériel didactique utilisé dans les écoles?

Parmi la liste ci-dessous, choisissez-en **5** qui vous semblent les plus importants en inscrivant le chiffre **1** à côté de celui qui vous semble le plus important, le chiffre **2** à côté de celui qui serait le deuxième plus important, le chiffre **3** à côté du troisième et ainsi de suite jusqu'à 5.

- [ ] Qualité des exercices proposés
- [ ] Existence d'un guide du maître
- [ ] Qualité de la formulation des questions
- [ ] Capacité du matériel à couvrir le programme établi par le Ministère de l'éducation de l'Ontario
- [ ] Qualité des textes (qualité du langage)
- [ ] Intérêt des textes pour les élèves
- [ ] Qualité des suggestions d'activités complémentaires
- [ ] Existence de cahiers d'exercices
- [ ] Références au milieu de vie des élèves (noms de villes et personnages ontariens, la vie en Ontario, etc.)
- [ ] Continuité du matériel dans les années subséquentes (exemple: de la première à la troisième année, etc.)
- [ ] Niveau de difficulté adapté aux élèves
- [ ] Qualité de la présentation (illustrations, couleurs, mise en page,etc.)
- [ ] Type d'approche pédagogique
- [ ] Autre (précisez: _____)

6- Dans le choix de votre matériel didactique préféreriez-vous (encerclez votre réponse):

A un matériel didactique qui présente une démarche structurée détaillant les étapes de votre enseignement.

B un matériel didactique qui présente des stratégies d'enseignement vous permettant de structurer vous-mêmes votre enseignement.

7- Pour chaque année d'études énumérée ci-dessous, indiquez votre degré de satisfaction pour le matériel didactique que vous utilisez pour l'enseignement de votre matière (encerclez votre réponse).

9ième année				
niveau avancé	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
niveau général	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
niveau fondamental	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
10ième année				
niveau avancé	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
niveau général	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
niveau fondamental	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
11ième annnée				
niveau avancé	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
niveau général	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
niveau fondamental	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
12ième annnée				
niveau avancé	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
niveau général	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
niveau fondamental	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
13ième (CPO)	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait

8- Cette question a pour but d'identifier les niveaux pour lesquels selon vous il existe un **manque** de matériel didactique. Pour ce faire, dans la case à côté de chaque niveau de la liste ci-dessous, **inscrivez:**

0, si selon vous il n'y a pas de besoin en matériel didactique pour ce niveau.

1, si selon vous il y a un manque de matériel didactique pour ce niveau.

2, si selon vous il y a un grand manque de matériel didactique qui devrait être comblé de façon urgente

9ième niveau avancé ☐ si vous avez inscrit **0**, passez au niveau suivant: **9ième niveau général**
si vous avez inscrit les chiffres **1ou 2**

→ **a)** Encerclez le ou les type(s) de matériel didactique que vous jugez nécessaire(s) .Si vous en avez identifié plus d'un, classez-les par ordre de priorité en inscrivant un chiffre dans la case à côté de chaque type de matériel que vous avez encerclé (1 étant le plus important).

Manuels scolaires ☐ Matériel de référence (encyclopédies, dictionnaires,etc.) ☐

Cahiers d'exercices ☐ Logiciels ☐ Affiches, cartes, etc. ☐

Matériel audio-visuel (précisez: _____) ☐ Autre (précisez:_____) ☐

b) Si vous avez identifié un manque de matériel dans ce domaine, est-ce parce qu'il n'existe pas ☐
ou parce que vous n'y avez pas accès ☐

Références

Allan, F. The science guideline at a glance. Ottawa Board of Education, 1987.

Ontario, ministère de l'Éducation. Les années de formation. Toronto, le ministère, 1975.

Ontario, ministère de l'Éducation. La formation aux cycles primaire et moyen. Toronto, le ministère, 1976.

Ontario, ministère de l'Éducation. Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur. Toronto, le ministère, 1984.

Ontario, ministère de l'Éducation. Une découverte partagée, enseigner et apprendre au cycle primaire. Toronto, le ministère, 1985.

Ontario, ministère de l'Éducation. Anglais/English, cycles intermédiaire et supérieur. Toronto, le ministère, 1985.

Ontario, ministère de l'Éducation. Études technologiques, cycles intermédiaire et supérieur. Toronto, le ministère, 1985.

Ontario, ministère de l'Éducation. Mathématiques, cycle intermédiaire et supérieur. Toronto, le ministère, 1985.

Ontario, ministère de l'Éducation. Les 9 à 12 ans, guide pédagogique à l'intention des enseignants. Toronto, le ministère, 1986.

Ontario, ministère de l'Éducation. Affaires et commerce, cycles intermédiaire et supérieur et cours préuniversitaires de l'Ontario. Toronto, le ministère, 1986.

Ontario, ministère de l'Éducation. Arts visuels, cycles intermédiaire et supérieur. Toronto, le ministère, 1986.

Ontario, ministère de l'Éducation. Histoire et études contemporaines, partie A. Toronto, le ministère, 1986.

Ontario, ministère de l'Éducation. Histoire et études contemporaines, partie B. Toronto, le ministère, 1986.

Ontario, ministère de l'Éducation. Français, cycles intermédiaire et supérieur et cours préuniversitaires de l'Ontario. Toronto, le ministère, 1987.

Ontario, ministère de l'Éducation. Histoire et études contemporaines, partie C. Toronto, le ministère, 1987.

Ontario, ministère de l'Éducation. Histoire et études contemporaines, partie D. Toronto, le ministère, 1987.

Ontario, ministère de l'Éducation. La Circulaire 14. Toronto, le ministère, 1987.